

VERNEUIL FINANCE

Société anonyme au capital de 10.992.650 €

49/51 rue de Ponthieu - 75008 PARIS

542 099 890 R.C.S. Paris

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2017

SOMMAIRE

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL	3
RAPPORT DE GESTION	4
COMPTES CONSOLIDES	19
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	60
COMPTES SOCIAUX	69
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	91

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes de l'exercice 2017 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 31 mai 2018

François GONTIER

**RAPPORT UNIQUE DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017**

VERNEUIL FINANCE
Société anonyme au capital de 10.992.650 €
542 099 890 R.C.S. PARIS
49/51 rue de Ponthieu 75008 PARIS

LE RAPPORT UNIQUE DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

LES COMPTES SOCIAUX

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le **RESULTAT D'EXPLOITATION** est négatif à hauteur de (245) K€ contre (173) K€ au 31 décembre 2016.

Le **RESULTAT FINANCIER** est positif de 9.472 K€ contre un résultat positif de 158 K€ € au titre de l'exercice précédent.

La variation du résultat financier par rapport à l'exercice précédent se justifie du fait de la cession des titres de la société Viktoria Invest et de la société DUC.

Le **RESULTAT EXCEPTIONNEL** est négatif de 8.979 K€ contre un résultat négatif de (2.588) K€ en 2016.

L'exercice se solde par **UN BENEFICE NET COMPTABLE** de 248.685 €.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de 248.685 € en totalité au compte « Report à nouveau » débiteur qui passera ainsi à (34.853.165) €.

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Nous vous demandons de donner aux administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

La société Mère « Verneuil finance » a cédé sur le marché la totalité des actions qu'elle détenait sur les filiales « Victoria Invest » et « Groupe DUC SA » au cours du 1er semestre de l'exercice 2017. La société « Financière DUC » a également cédé l'intégralité des actions qu'elle détenait sur la société « Groupe DUC SA » au cours du 1er semestre 2017. Par conséquent, à l'issu de ces opérations le périmètre consolidé du GROUPE VERNEUIL FINANCE est composé de trois entités :

- Verneuil Finance ;
- Financière DUC ;
- Société Française de Casinos.

La cession des titres de « Viktoria Invest » et « Groupe DUC SA » a donné lieu à la constatation d'une plus-value consolidée de 16,2 millions d'euros. Cette plus-value a été calculée sur la base des éléments consolidés au 31 décembre 2016.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES ET SITUATION D'ENDETTEMENT

L'endettement net est de 5.025.451 € La situation financière de la Société fait ressortir un taux d'endettement défavorable par rapport aux capitaux propres (5.025.451 € / (1.046.677,36 €)).

AUTRES INFORMATIONS

Activités en matière de recherches et de développement

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Dépenses somptuaires prévues aux articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts

Pour l'exercice 2017, il n'y a pas eu de dépenses de la nature de celles visées aux articles 39-4 et 223 quater du CGI.

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices (article 243 du CGI)

Les dividendes versés au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes (€)	Avoir fiscal / Abattement (€)	Total (€)
31/12/2016	0	0	0
31/12/2015	0	0	0
31/12/2014	0	0	0

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Au 31 décembre 2017, le solde des dettes de la Société à l'égard des fournisseurs est de 109 K€, y compris les factures non parvenues, et se décompose comme suit :

En K€	31.12.2017	31.12.2016
Echu	8	377
de 0 à 30 jours		
de 31 à 60 jours		
61 jours et plus		
Factures non parvenues	101	165
TOTAL	109	542

Prêts interentreprises à moins de deux ans

Conformément aux dispositions de l'article L.511-6, 3 bis-al. 2 du Code monétaire et financier, le montant des prêts à moins de deux ans consentis par la société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant, s'élève à 0 € au titre de l'exercice écoulé.

LES COMPTES CONSOLIDES

LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe VERNEUIL FINANCE est composé :

- des sociétés VERNEUIL FINANCE et FINANCIERE DUC, consolidées par intégration globale,
- du Groupe SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS SFC, consolidé par mise en équivalence.

Les actions SFC sont cotées sur l'Eurolist d'Euronext compartiment C Paris.

LES CHIFFRES DE LA CONSOLIDATION

La consolidation a été réalisée à partir des comptes annuels au 31 décembre 2017 de VERNEUIL FINANCE et des comptes des filiales arrêtés à la même date, à l'exception du Groupe SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS qui a clôturé son exercice le 31 octobre 2017.

Le chiffre d'affaires de l'année 2017 s'élève à 0 K€ contre 165.378 K€ pour l'exercice 2016. Le chiffre d'affaires 2016 a été réalisé par le Groupe DUC.

Répartition par société (en K€)		31.12.2017	31.12.2016
Groupe Duc	Production et vente de volailles	0	165.378
Verneuil Finance		0	0
Total		0	165.378

Le **RESULTAT de l'ensemble consolidé 2017** est de 15.503 K€ contre un résultat négatif net part du Groupe de 8.466 K€ au titre de l'exercice 2016.

La décomposition du résultat net consolidé est la suivante :

En K€	31.12.2017	31.12.2016
Résultat opérationnel :		
Verneuil Finance	(140)	(3.087)
Financière Duc	(30)	(83)
Groupe Duc	0	(9.459)
Total	(169)	(12.629)
Résultat net part du Groupe :		
Verneuil Finance	6.782	(843)
Société Française de Casinos	(584)	146
Groupe Duc	0	(10.746)
Financière Duc	9.305	(186)
Electricité et Eaux de Madagascar	0	
Total	15.503	(11.628)

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES ET SITUATION D'ENDETTEMENT

SITUATION AU COURS DE L'EXERCICE

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Au 31 octobre 2017, date de clôture de son exercice social, le Groupe SOCIETE FRANÇAISE DE CASINOS exploite des casinos ainsi qu'un hôtel.

Son bilan IFRS consolidé simplifié au 31 octobre 2017 se présente comme suit :

En K€	31.10.2017	31.10.2016
Actifs non courants <i>Dont immobilisations corporelles et incorporelles</i>	32.251	32.612
Actifs courants <i>Dont :</i>	4.920	4.750
- <i>clients et comptes rattachés</i>	174	743
- <i>trésorerie et équivalent</i>	2.067	1.933
Actif	38.369	37.362
Capitaux propres	19.663	18.672
Passifs non courants	8.497	6.866
Passifs courants <i>Dont :</i>	10.209	11.825
- <i>emprunts à court terme</i>	861	482
- <i>fournisseurs et autres créditeurs</i>	2.103	1.607
Passif	38.369	37.362

Le **CHIFFRE D'AFFAIRES** de l'exercice clos le 31 octobre 2017 s'élève à 26.586 K€ et le produit des activités ordinaires à 17.555 K€.

(en K€)	31.10.2017	31.10.2016
Répartition par activité :		
Casinos	26.586	21.954
Autres		
Total	26.586	21.954

Réduction du capital de Société Française de Casinos :

En date du 22 juin 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réduire le capital d'un montant de 2.240.686,80 € par imputation des pertes par réduction de la valeur nominale des titres de 2,71 € à 2,31 €.

Après cette opération, le capital de Société Française de Casinos s'élève à 11.763.605,70 € et est composé de 5.092.470 actions de 2,31 € chacune.

Modification du plan de continuation de Société Française de Casinos :

En date du 9 mars 2017, le Tribunal de Commerce de Paris a émis un avis favorable à la demande de modification du Plan de Continuation déposée le 3 novembre 2016 par la Société Française de

Casinos. Les nouvelles modalités de son Plan d'apurement sont donc les suivantes :

- 2016 : 7% (508 K€ : cette échéance a été payée le 11 mars 2017)
- 2017 : 10% (726 K€ : cette échéance a été payée le 21 juillet 2017)
- 2018 : 20% (1.452 K€)
- 2019 : 25% (1.816 K€)
- 2020 : 15% (1.089 K€)

Renouvellement de la DSP et de l'autorisation d'exploitation des jeux sur le casino de Gruissan :

En date du 14 novembre 2016, la Convention de Délégation de Service Public du casino de Gruissan a été renouvelée pour 15 ans soit jusqu'au 29 février 2032. En date du 21 février 2017, l'autorisation d'exploiter les jeux a été renouvelée sur le Casino de Gruissan jusqu'au 28 février 2021.

Renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux sur les casinos de Capvern, Port-la-Nouvelle et Chamonix :

En date du 19 avril 2017, l'autorisation d'exploiter les jeux a été renouvelée sur le Casino de Capvern jusqu'au 31 août 2018.

En date du 30 octobre 2017, l'autorisation d'exploiter les jeux a été renouvelée sur le Casino de Port-la-Nouvelle jusqu'au 31 octobre 2022. En date du 30 octobre 2017, l'autorisation d'exploiter les jeux a été renouvelée sur le Casino de Chamonix jusqu'au 31 octobre 2019.

Opérations sur capital du casino de Collioure :

Pour rappel, le passif de CECPAS gelé par le redressement judiciaire comprenait notamment :

- Une dette de 842 K€ vis-à-vis du groupe TAHOE (« créance TAHOE »), ancien actionnaire de CECPAS.
- Une dette de 1 093 K€ vis-à-vis de la Société Générale (« créance SG »).

Ces dettes ont fait l'objet :

- Pour la créance TAHOE, d'un rachat le 7 janvier 2017 par la société Frameliris, actionnaire de référence de la SFC,
- Pour la créance SG, d'un rachat le 12 juillet 2017 par les sociétés Frameliris et Verneuil Finance, tous deux actionnaires de la SFC.

Par un acte du 12 octobre 2017, Frameliris et Verneuil Finance ont décidé d'abandonner une partie de la valeur nominale de leur créance inscrite par subrogation au passif de la société CECPAS, soit un total abandonné de 655 K€ / 1 936 K€ comptabilisé en produits non courants dans les comptes du groupe.

Par un acte du 12 octobre 2017, Frameliris, Verneuil Finance et SFC ont conclu un acte de cession de créances pour un montant global de 1 280 K€ des créances détenues par Frameliris et Verneuil Finance sur la CECPAS.

Le prix de cession, accepté par SFC, s'élève à la valeur actualisée de la dette Collioure dans les comptes consolidés du groupe, et inclus un engagement de la part des deux actionnaires de ne pas se faire rembourser en numéraire et de les apporter au capital de la société SFC.

Enfin, aux termes des décisions prises par l'associé unique du 27 octobre 2017, le capital social de la CECPAS a été augmenté d'une somme globale de 1.763.000 € par prélèvement sur le compte prime d'émission, de fusion et d'apport et par compensation avec une créance certaine, liquide et exigible sur la société et par la création 88.150 actions de 20 €.

Puis réduit d'un montant de 3.463.440 € pour le porter à 100.000 € par imputation des pertes.

Transaction Société SEE CORTADE :

Par avenant en date du 6 juillet 2017, les sociétés SEE CORTADE et SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS se sont rapprochées et ont décidé après négociations et concessions réciproques que la somme due par la société SEE CORTADE au titre de l'insuffisance de trésorerie tel que définie dans les actes d'acquisition et ses avenants est, d'un accord commun, fixée définitivement à la somme de 380 K€. Cette somme sera versée par la SEE CORTADE en compte courant à la Société CECPAS Casino de Collioure et ce au plus tard le 30 juin 2018.

Avancement du dossier d'ouverture du casino de Bagnères-de-Luchon :

Suite à un appel d'offre, la Commune de Bagnères-de-Luchon a désigné Concessionnaire de Service Public : la Société du Casino de Bagnères-de-Luchon - SCBL, filiale à 100% de Société Française de Casinos.

Le Cahier des Charges et le Contrat d'occupation ont été signés le 9 juin 2016 et une demande d'autorisation d'exploitation des jeux dans le courant du mois de janvier 2017.

Des retards sont à déplorer dans ce dossier pour deux raisons :

- D'une part, la complexité du dossier technique pour l'installation dans une partie désaffectée des Thermes. Ces difficultés sont résolues et le permis de construire a été obtenu le 3 novembre 2017.

- D'autre part une opposition farouche de quelques adversaires politiques de l'actuelle municipalité qui a orienté l'enquête publique déposé un recours contre le permis de construire pour ralentir le processus.

Malgré cela, la détermination tant de la Mairie que de la Société Française de Casinos reste intacte et tout est mis en œuvre pour que le casino soit ouvert à la fin de l'année 2018.

Projet de cession des titres dans le capital de la Société Franco-Belge de Casinos :

En date du 21 septembre 2017, la Société Française de Casinos a entamé des négociations en vue de céder sa participation de 49% qu'elle détient dans le capital de la Société Franco-Belge de Casinos.

Opérations sur capital de Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtelguyon - SEMCG :

Aux termes des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 octobre 2017 et constatés par le Conseil d'Administration du 23 octobre 2017, le capital social a été augmenté d'une somme globale de 1.338.180 € puis réduit par imputation des pertes de 1.874.760 €.

Au 31/10/2017, le nouveau capital social s'élève à 116.220 € représentant 38.740 actions.

Appel d'offre Casinos de Lamalou-les-Bains :

En date du 25 octobre 2017, la candidature de Société Française de Casinos a été retenue dans le cadre de la consultation de Délégation de Service Public concernant le casino de Lamalou-les-Bains.

AUTRES PARTICIPATIONS

NEANT

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Renouvellement de la DSP sur le casino de Collioure

Suite à un appel d'offre du 14 septembre 2017, dans le cadre du renouvellement de la Délégation de Service Public pour l'exploitation du casino de Collioure, la Commune de Collioure a retenu la candidature de la CECPAS Casino de Collioure déposée le 29 septembre 2017. En date du 1er février 2018, l'autorisation d'exploiter les jeux a été renouvelée jusqu'au 5 mai 2018.

Au terme de la présentation du cahier des charges en date du 5 février 2018, la Mairie s'est dite satisfaite de la proposition et des efforts consentis par la CECPAS Casino de Collioure.

Une nouvelle Délégation de Service Public a été signée le 27 février 2018 pour une durée de 5 années soit jusqu'au 5 mai 2023.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS poursuivra son développement externe par l'acquisition de nouveaux établissements.

AUTRES INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIERES

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES ADMINISTRATEURS :

François GONTIER (Administrateur, Président Directeur Général)

Nommé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars 2017 puis nommé à titre provisoire par le conseil d'administration du 6 octobre 2017. Il détient 20 actions de la Société. Son mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Fonctions exercées dans d'autres sociétés au 31 décembre 2017 :

<u>Dénomination des Sociétés</u>	<u>Forme des Sociétés</u>	<u>Qualité dans la société</u>
BOULOGNE SEVRES	SCI	Représentant permanent de MAILLOT ARGENTINE, Gérant
FOCH DEFENSE SECURITE	SNC	Représentant permanent de FOCH INVESTISSEMENTS, Gérant
FOCH SCHUMAN CONSTRUCTION	SNC	Représentant permanent de FOCH INVESTISSEMENTS, Gérant

FOCH INVESTISSEMENTS	SARL	Gérant
MAGFORCE INTERNATIONAL	SA	Président Directeur Général
AMAURY	SCI	Gérant
MAILLOT ARGENTINE	SCI	Gérant
MATIGNON	SNC	Gérant
MURILLO COURCELLES	SCI	Gérant
PAVILLON BELVEDERE	SCI	Gérant
VERNEUIL ET ASSOCIES	SNC	Représentant permanent de FOCH INVESTISSEMENTS, Gérant
VERNEUIL FINANCE	SA	Président Directeur Général

Autres fonctions exercées dans d'autres sociétés au cours de l'exercice :

Néant.

Robert LABATI (Administrateur)

Nommé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars 2017. Il détient 2.515 actions de la Société. Son mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Fonctions exercées dans d'autres sociétés au 31 décembre 2017 :

<u>Dénomination des Sociétés</u>	<u>Forme des Sociétés</u>	<u>Qualité dans la société</u>
CERRETO Participations	SA	Président Directeur Général
CTA Holding	SA	Administrateur
E-attestation.com	SAS	Membre du comité de Direction
Groupement Foncier Agricole du Domaine de Vineuil		Gérant

Autres fonctions exercées dans d'autres sociétés au cours de l'exercice :

Néant.

Mariam CHAMLAL (Administrateur)

Nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 novembre 2014. Elle détient 20 actions. Son mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Fonctions exercées dans d'autres sociétés au 31 décembre 2017 :

<u>Dénomination des Sociétés</u>	<u>Forme des Sociétés</u>	<u>Qualité dans la société</u>
CHAMLAL PLEYEL	SCI	Gérante

Autres fonctions exercées dans d'autres sociétés au cours de l'exercice :

Néant.

Mélanie GAREL (Administrateur)

Nommée par l'Assemblée générale Mixte du 31 juillet 2017. Elle détient 20 actions. Son mandat prend fin à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Fonctions exercées dans d'autres sociétés au 31 décembre 2017 :

<u>Dénomination des Sociétés</u>	<u>Forme des Sociétés</u>	<u>Qualité dans la société</u>
GAM GAREL	SCI	Gérant
SFC	SA	Représentante permanente de VERNEUIL FINANCE, Administrateur

Autres fonctions exercées dans d'autres sociétés au cours de l'exercice :

Néant.

JETONS DE PRESENCE

Les statuts de la Société prévoient que l'assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence ainsi que des rémunérations exceptionnelles.

La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le Conseil d'Administration.

Au titre de l'exercice 2017, les rémunérations des organes d'administration s'établissent comme suit :

	31.12.2017			31.12.2016		
	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total
Jetons de présence	20.000 €	0 €	20.000 €	15.000 €	0 €	15.000 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	20.000 €	0 €	20.000 €	15.000 €	0 €	15.000 €

Il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions et aucune action gratuite n'a été attribuée aux membres du Conseil d'Administration.

EXAMEN ANNUEL DES CONVENTIONS

Nous vous proposons d'approuver les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce conclues au cours de l'exercice 2017 et ayant été, au préalable, régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration, ainsi que les conventions qui avaient été autorisées et conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Vos commissaires aux comptes ont été régulièrement avisés de ces conventions qui sont relatées dans leur rapport spécial.

Conventions conclues au cours de l'exercice 2017 :

Convention d'abandon de créance conclue entre les sociétés VERNEUIL FINANCE et FRAMELIRIS avec la société CEPAS CASINO DE COLLIOURE filiale à 100 % de SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET PROMOTION DE LA DIVERSITE

La Société VERNEUIL FINANCE n'a pas de salariés et n'est donc pas concernée par la lutte contre les discriminations et par la promotion de la diversité.

RISQUES

VERNEUIL FINANCE n'est pas exposée au risque de change.

CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

INFORMATIONS RELATIVES A LA RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE DE VERNEUIL FINANCE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que :

- la Société n'emploie plus aucun salarié et son activité ne comporte pas de risques sociaux,
- l'activité de la Société consiste à détenir des participations et ne comporte pas de risques environnementaux.
-

SECTEUR CASINOS - JEUX DE LOISIRS : INFORMATIONS RELATIVES A LA RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE DU GROUPE SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS

Les informations sont disponibles sur le site de la société SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS (www.casinos-sfc.fr)

DETENTION DU CAPITAL PAR CERTAINS ACTIONNAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote : la Société VERNEUIL ET ASSOCIES détient plus des deux tiers du capital social et des droits de vote.

Aucune modification de cette détention n'est intervenue au cours de l'exercice 2017.

En application des dispositions de l'article L.621-18-2 du Code de commerce, il est précisé qu'à la connaissance de la Société aucune opération n'a été réalisée sur les titres de la société par les dirigeants, les personnes assimilées et leurs proches.

Au 31 décembre 2017, à la connaissance de la Société, la répartition du capital était la suivante :

Actionnaires	Capital (actions)		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
VERNEUIL ET ASSOCIES	900.404	81,91	900.404	83,97
FOCH INVESTISSEMENTS	10.643	0,97	10.643	0,97
Autres actionnaires nominatifs	13.755	1,25	13.755	1,25
Public	174.463	15,87	174.463	15,87
Total	1.099.265	100,00%	1.099.265	100,00%

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 aucune rémunération n'a été versée, de quelque nature qu'elles soient, y compris sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances et des avantages de toute nature versée aux mandataires sociaux de la Société par :

- la Société VERNEUIL FINANCE,
- les sociétés contrôlées par votre Société au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce,
- la Société qui la contrôle au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce,

La Société n'a pas d'engagement de quelque nature que ce soit, conditionnelle ou différée, avec l'un des membres du Conseil d'Administration, y compris correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages en nature dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction ou postérieurement à celles-ci.

Nous vous informons, par ailleurs, qu'aucun prêt et aucune garantie n'ont été consentis par la Société VERNEUIL FINANCE à l'un de ses dirigeants ou administrateurs.

DELEGATIONS EN COURS

L'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire Annuelle et Extraordinaire) en date du 26 septembre 2013 a autorisé le Conseil d'Administration, le cas échéant avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, à procéder aux opérations suivantes :

Autorisation	Durée de l'autorisation et expiration	Montant nominal maximal
Emission avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois 25 novembre 2015	15.000 K€
Offre publique avec suppression du droit préférentiel de souscription	26 mois 25 novembre 2015	15.000 K€ (ce montant nominal maximal s'impute sur le montant nominal maximal prévu à la première ligne de ce tableau)
Autorisation à l'effet d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'émission avec maintien ou suppression de droit préférentiel de souscription	26 mois 25 novembre 2015	15% de l'émission initiale (ce montant nominal maximal s'impute sur le montant nominal maximal prévu à la première ligne de ce tableau)

Aucune de ces autorisations n'a été utilisée au cours de l'exercice.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application des dispositions de l'article 221-1-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous indiquons que le montant des honoraires, au titre des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2016, versés par VERNEUIL FINANCE et les Sociétés faisant l'objet d'une intégration globale à la date de clôture de l'exercice, aux Commissaires aux Comptes en charge des comptes annuels et consolidés de notre Société s'est élevé à :

En €	JPA	AUDITEM	JPA	AUDITEM
	31.12.2017	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2016
AUDIT				
Commissariat aux comptes et certification des comptes				
- Emetteur	26.000	26.000	28.000	28.000
- Filiales intégrées globalement				
Missions accessoires				
- Emetteur				
- Filiales intégrées globalement				
Sous-total	26.000	26.000	28.000	28.000
AUTRES PRESTATIONS				
Juridique, fiscal, social				
- Emetteur				
- Filiales intégrées globalement				
Autres				
Sous-total				
TOTAL	26.000	26.000	28.000	28.000

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Au cours de l'exercice et au dernier jour de celui-ci, la Société n'avait aucun salarié.

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE

AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
<u>I. Capital en fin d'exercice</u>					
Capital social	10 992 650	10 992 650	10 992 650	10 992 650	10 992 650
Nombre des actions existantes	1 099 265	1 099 265	1 099 265	1 099 265	1 099 265
Nombre des actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
. Par conversion d'obligations					
. Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
<u>II. Opérations et résultats de l'exercice</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	0	0	0	0	0
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(8.845.553)	2 345 876	202 070	(772.502)	(427.215)
Impôts sur les bénéfiques	0	0	0	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	248.685	(2.603.302)	176.380	118.067	(1.679.786)
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<u>III. Résultats par action</u>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions				(1)	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	(2)
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
<u>IV. Résultats dilués par action</u>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	(1)	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	(2)
<u>V. Personnel</u>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	0	0	0	0	0
Montant de la masse salariale de l'exercice	0	0	0	0	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	0	0	0	0	0

**COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE
2017**

VERNEUIL FINANCE

Société anonyme au capital de 10 992 650 euros

Siège social : 49 – 51, rue de Ponthieu

75008 Paris

RCS Paris B 542 099 890

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2017

1.	ETAT DE SITUATION FINANCIERE	24
2.	COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES	25
3.	ETAT DE RESULTAT GLOBAL	26
4.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	27
5.	TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	28
6.	ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS	30
6.1	APPROBATION DES COMPTES	30
6.2	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	30
6.3	FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POSTERIEURS	30
6.3.1	GROUPE VERNEUIL FINANCE	30
6.3.2	Société Française de Casinos (SFC)	31
6.4	REGLES ET METHODES COMPTABLES	31
6.4.1	Déclaration de conformité	31
6.4.2	Bases d'évaluation	32
6.5	METHODES D'ÉVALUATION ET DE PRESENTATION UTILISEES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES	33
6.5.1	Méthodes de consolidation	33
6.5.2	Regroupements d'entreprises	33
6.5.3	Date d'arrêté des comptes des sociétés	33
6.5.4	Conversion des comptes exprimés en devises	33
6.5.5	Recours à des estimations	33
6.5.6	Tests de dépréciation	34
6.5.7	Goodwill – Ecart d'acquisition	34
6.5.8	Immobilisations incorporelles	34
6.5.9	Immobilisations corporelles	34
6.5.10	Immeubles de placement	35
6.5.11	Contrats de location	35
6.5.12	Actifs biologiques	36
6.5.13	Titres de participation non consolidés et autres immobilisations financières	36
6.5.14	Titres mis en équivalence	36
6.5.15	Stocks et en-cours de production industrielle	37
6.5.16	Trésorerie et équivalents de trésorerie	37
6.5.17	Titres d'autocontrôle	37
6.5.18	Intérêts minoritaires	37
6.5.19	Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel	37
6.5.20	Autres provisions pour risques et charges	38
6.5.21	Impôts différés	38
6.5.22	Actifs et passifs courants et non courants	38
6.5.23	Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	39
6.5.24	Revenus	39
6.5.25	Résultat opérationnel courant	39
6.5.26	Charges ou produits opérationnels non courants	39
6.5.27	Coût de financement	40
6.5.28	Résultat par action	40
6.6	COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT	40
6.6.1	Ecart d'acquisition - Goodwill	40
6.6.2	Immobilisations incorporelles	40

6.6.3	Immobilisations corporelles	41
6.6.4	Immeubles de placement.....	42
6.6.5	Participations dans des entités liées hors titres mis en équivalence	42
6.6.6	Titres des sociétés mises en équivalence	43
6.6.7	Autres actifs financiers non courants.....	45
6.6.8	Contrats de location financement	45
6.6.9	Impôts différés actif.....	45
6.6.10	Actifs non courants et groupes d'actif à céder détenus en vue de la vente et passifs inclus dans des groupes à céder.....	45
6.6.11	Actifs biologiques.....	46
6.6.12	Stocks et en-cours	46
6.6.13	Clients.....	46
6.6.14	Autres actifs courants	46
6.6.15	Actifs d'impôt exigible	47
6.6.16	Capital.....	47
6.6.17	Endettement financier net.....	47
6.6.18	Autres passifs non courants	49
6.6.19	Provisions non courantes	49
6.6.20	Impôts différés	50
6.6.21	Fournisseurs et comptes rattachés.....	51
6.6.22	Dettes fiscales et sociales	51
6.6.23	Autres dettes courantes.....	51
6.6.24	Provisions courantes	51
6.6.25	Résultat net d'impôt des activités arrêtées	51
6.6.26	Informations sectorielles	52
6.6.27	Informations financières des sociétés arrêtées	56
6.6.28	Impôt sur les sociétés	57
6.6.29	Engagements hors bilan.....	57
6.6.30	Effectif.....	58
6.6.31	Passifs éventuels.....	58
6.6.32	Informations relatives aux parties liées.....	58

Mission d'établissement des comptes consolidés

Conformément à nos accords, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons contractuellement définies :

L'objectif principal de notre mission est d'établir les états financiers consolidés de votre groupe pour l'exercice au 31 décembre 2017. Elle comporte les étapes suivantes :

- Une assistance à la mise en place du process de consolidation.
- L'établissement des comptes consolidés proprement dits (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexes).

Ne réalisant pas de mission d'opinion sur les différentes sociétés du groupe, la responsabilité de la fiabilité de l'information financière reste exclue du champ d'application de cette mission.

Ils comportent 45 pages et se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 4 686 milliers euros
- Chiffres d'affaires : 0 milliers euros
- Résultat net comptable (part du groupe) : 15 503 milliers euros

Les travaux que nous avons mis en œuvre dans le cadre de cette mission ne constituent ni un audit, ni un examen limité ; en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur les comptes de votre entité qui sont joints au présent rapport.

Marius NGOUNE

Expert-comptable Associé



Etats financiers consolidés

1. ETAT DE SITUATION FINANCIERE

ACTIF (en K euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016 Corrigé	31/12/2016 Présenté	Variation	
					Valeur	%
Ecart d'acquisition - Goodwill	6.6.1	-	-	-	-	
Immobilisations incorporelles	6.6.2	-	-	433	-	
Immobilisations corporelles	6.6.3	2	-	22 405	2	
Immeubles de placement	6.6.4	-	-	-	-	
Participations dans des entités liées	6.6.5	-	-	-	-	
Titres mis en équivalence	6.6.6	3 042	3 666	5 286	- 624	-17%
Autres actifs financiers non courants	6.6.7	13	15	1 816	- 1	-9%
Autres actifs non courants		-	-	-	-	
Impôts différés	6.6.10	-	-	-	-	
ACTIFS NON COURANTS		3 057	3 681	29 940	- 624	-17%
Actifs biologiques	6.6.11	-	-	6 843	-	
Stocks et en-cours	6.6.12	-	-	8 373	-	
Clients	6.6.13	-	2	20 456	- 2	-100%
Actifs financiers courants		-	-	-	-	
Autres actifs courants	6.6.14	1 365	558	12 123	807	145%
Actif d'impôt exigible	6.6.15	-	-	3	-	
Trésorerie et équivalents de trésorerie		263	-	1 001	263	
					-	
ACTIFS COURANTS		1 629	560	48 799	1 068	191%
ACTIFS NON COURANTS ET GROUPES D'ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE			74 498		- 74 498	-100%
TOTAL DE L'ACTIF		4 686	78 740	78 740	- 74 055	-94%

PASSIF (en K euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016 Corrigé	31/12/2016 Présenté	Variation	
					Valeur	%
Capital	6.6.16	10 993	10 993	10 993	-	0%
Primes liées au capital		-	-	-	-	
Réserves consolidées		- 23 661	- 15 187	- 15 187	- 8 474	56%
Ecart de conversion		-	32	32	- 32	-100%
Résultat net part du groupe		15 504	- 8 466	- 8 466	23 970	-283%
Capitaux propres part du groupe		2 835	- 12 628	- 12 628	15 464	-122%
Intérêts des minoritaires		-	- 4 897	- 4 897	4 897	-100%
CAPITAUX PROPRES		2 835	- 17 525	- 17 525	20 361	-116%
Emprunts auprès des établissements de crédit	6.6.17	56	57	4 617	- 1	-1%
Autres passifs non courants	6.6.18	-	-	10 248	-	
Provisions non courantes	6.6.19	-	-	5 559	-	
Impôts différés	6.6.20	-	-	21	-	
PASSIFS NON COURANTS		56	57	20 445	- 1	-1%
Emprunts auprès des établissements de crédit	6.6.17	-	-	23 499	-	
Emprunts et dettes financières divers	6.6.17	1 251	3 928	8 975	- 2 677	-68%
Fournisseurs	6.6.21	111	586	24 755	- 475	-81%
Dettes fiscales et sociales	6.6.22	300	303	15 028	- 2	-1%
Autres dettes courantes	6.6.23	132	74	3 400	58	78%
Provisions courantes	6.6.24	-	-	163	-	
Passif d'impôt exigible		-	-	-	-	
PASSIFS COURANTS		1 794	4 891	75 820	- 3 097	- 1
PASSIFS LIES AUX ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE		-	91 317	-	- 91 317	-100%
TOTAL DU PASSIF		4 686	78 740	78 740	- 74 054	-94%

2. COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES

(en K euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016 Corrigé	31/12/2016 Présenté	Variation	
					Valeur	%
Chiffre d'affaires		-	-	165 378	-	
Subventions publiques		-	-	166	-	
Autres produits opérationnels		11	-	346	11	
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	6.6.25	11	-	165 890	11	
Charges opérationnelles			-		-	
Achats consommés		-	-	104 911	-	
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		-	-	467	-	
Charges externes		208	134	32 529	74	55%
Charges de personnel		-		31 277	-	
Impôts et taxes		40	27	3 247	12	46%
Dotation nette aux amortissements		121	2 446	5 280	2 567	-105%
Dépréciation d'actifs net des reprises :					-	
Sur goodwill		-		-	-	
Sur immobilisations		-		-	-	
Sur actifs financiers		-		-	-	
Sur actifs courants		-		-	-	
Pour risques et charges		-		-	-	
Autres (produits) charges opérationnelles :					-	
autres charges		38		305	38	
autres produits (charges) exceptionnels		0		0	0	
Transfert de charge et production immobilisée					-	
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	6.6.25	- 153	- 2 607	- 12 126	2 455	-94%
Autres produits et charges opérationnels non courants		17	142	502	126	-88%
RESULTAT OPERATIONNEL		- 169	- 2 750	- 12 629	2 580	-94%
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		497	178	180	319	179%
Coût de l'endettement financier brut		290	95	497	195	205%
Coût de l'endettement financier net		208	83	317	125	150%
Autres produits financiers		21	76	79	55	-73%
Autres charges financières		-	178	850	178	-100%
Autres produits et charges financiers		21	102	771	123	-120%
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence		584	146	2 307	730	-499%
RESULTAT AVANT IMPOTS		- 525	- 2 623	- 11 410	2 097	-80%
Charge d'impôt sur le résultat	6.6.27	-	-	218	-	
RESULTAT APRES IMPOTS DES ACTIVITES POURSUIVIES		- 525	- 2 623	- 11 628	2 097	-80%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées		16 028	9 006	-	25 033	-278%
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		15 503	- 11 628	- 11 628	27 131	-233%
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère		15 503	8 466	8 466	23 969	-283%
Résultat net attribuable aux intérêts des minoritaires		-	3 162	3 162	3 162	-100%
Résultat net par action en euros des activités poursuivies		14,10	10,58	10,58		
Résultat dilué par action en euros des activités poursuivies		14,10	10,58	10,58		
Résultat net par action en euros des activités abandonnées		-	-	-		
Résultat dilué par action en euros des activités abandonnées		-	-	-		
Résultat net par action en euros de l'ensemble consolidé		14,10	7,70	7,70		
Résultat dilué par action en euros de l'ensemble consolidé		14,10	7,70	7,70		
(1) Dont : profit (pertes) de change						

3. ETAT DE RESULTAT GLOBAL

ETAT DE RESULTAT GLOBAL (en K euros)	31/12/2017	31/12/2016 Corrigé	Variation	
			Valeur	%
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	15 503	- 11 628	27 131	-233%
Eléments recyclables				
Variation des écarts de conversion (VIKTORIA INVEST)	-	4	- 4	-100%
Variation de la juste valeur des instruments financiers (VIKTORIA INVEST)	-	82	- 82	-100%
Sous-total	-	86	- 86	-100%
Eléments non recyclables				
Réévaluation des terrain (DUC)	-	- 65	65	-100%
Abandon de compte courant (DUC)	-	2 845	- 2 845	-100%
Variation des écarts actuariels (DUC & SFC)	1	- 679	680	-100%
Impôts sur les opérations en capitaux propres (DUC)	-	206	- 206	-100%
Sous-total	1	2 307	- 2 306	-100%
Produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres	1	2 392	- 2 392	-100%
RESULTAT GLOBAL DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	15 503	- 9 236	24 739	-268%
Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	15 503	- 6 732	22 235	-330%
Attribuable aux minoritaires	-	- 2 504	2 504	-100%

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en Keuros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016 Corrigé	Variation	
				Valeur	%
Résultat net de l'ensemble consolidé		15 503	- 11 628	27 131	-233%
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		584	- 2 307	2 891	-125%
Dotations (reprises) nettes d'amortissements et provisions		17 593	2 805	14 788	527%
Autres (produits), charges calculés		4	- 58	62	-107%
Coût de financement		-	-	-	
Produits financiers		-	-	-	
Impôt sur les sociétés		-	-	-	
(Plus-values), moins-values de cession et de dilution		- 33 680	2 496	- 36 176	-1449%
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts	-	3	- 8 693	8 696	-100%
Variation actifs biologiques		-	- 129	129	-100%
Variation des stocks		-	1 451	- 1 451	-100%
Variation des clients		7	454	- 447	-98%
Variation des fournisseurs		- 475	251	- 726	-289%
Variation des dettes fiscales et sociales		- 3 458	515	- 3 974	-771%
Variation des autres actifs et passifs courants		-	3 543	- 3 543	-100%
Intérêts reçus		-	-	-	
Impôt sur le résultat (payé) remboursé		-	-	-	
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE OPERATIONNELLE	-	- 3 923	- 2 607	- 1 316	50%
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles		- 2	- 1 665	1 663	-100%
Acquisitions d'immobilisations financières		- 1 623	11	- 1 634	-14853%
Acquisitions d'autres actifs non courants		-	- 4	4	-100%
Cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles		509	28	481	1720%
Cessions d'immobilisations financières		5 301	973	4 328	445%
Cessions, remboursement d'autres actifs non courants		-	-	-	
Cessions d'actifs détenus en vue de la vente		-	-	-	
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		-	-	-	
Incidence des variations de périmètre		19 402	-	19 402	
Incidence des décalages liés aux opérations d'investissement		-	-	-	
Variation des autres actifs non courants		-	-	-	
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	-	23 587	- 657	24 245	-3688%
Augmentation (diminution) des C/C des associés des minoritaires et des sociétés apparentées		-	-	-	
Acquisition de titres d'auto contrôle		-	-	-	
Augmentation de capital		-	-	-	
Souscription d'emprunts		-	450	- 450	-100%
Remboursement d'emprunts		-	- 772	772	-100%
Intérêts payés		-	-	-	
Augmentation (diminution) des autres passifs non courants		-	-	-	
Souscription (remboursement) d'autres dettes financières		-	2 922	- 2 922	-100%
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE DE FINANCEMENT	-	-	2 600	- 2 600	-100%
VARIATION DE TRESORERIE	-	19 665	- 665	20 329	-3059%
TRESORERIE NETTE				-	
à l'ouverture		- 19 402	- 18 738	664	4%
à la clôture		263	- 19 402	19 665	-101%
Dont :				-	
Trésorerie et équivalents de trésorerie		263	1 001	- 738	-74%
Découverts bancaires		-	- 20 403		

5. TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux consolidés
31/12/2015	10 992	22 514	- 39 343	- 5 837	- 2 392	- 8 229
Résultat de la période			8 466	8 466	3 162	11 628
Autres éléments du résultat global			1 735	1 735	658	2 392
Sous-total	-	-	- 6 732	- 6 732	- 2 504	- 9 236
Variation de périmètre (SFC)				5		5
Variation auto contrôle (Viktoría Invest)						-
Divers (SFC & Viktoria Invest)				55		55
						-
31/12/2016 Corrigé	10 992	22 514	- 46 075	- 12 629	- 4 896	- 17 525
31/12/2016 Corrigé	10 992	22 514	- 46 075	- 12 629	- 4 896	- 17 525
Résultat de la période		- 1	15 503	15 503	-	15 503
Autres éléments du résultat global		-	1	1	-	1
Sous-total	-	- 1	15 503	15 503	-	15 503
Variation de périmètre (Groupe DUC)				-	4 896	4 896
Divers (Groupe DUC)				39		39
						-
31/12/2017	10 992	22 513	- 30 571	2 835	- 0	2 835

Annexe aux comptes consolidés

6. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

Préambule sur la présentation des comptes.

Lors de la clôture de l'exercice, 2016, le Groupe DUC et la société Viktoria Invest étaient destinés à être cédés dans un délai d'un an. Il n'a pas été procédé à la classification en application de l'IFRS 5 car les comptes consolidés de Verneuil finance étaient essentiellement composés du contributif du Groupe DUC ce qui aurait pour conséquence d'altérer la comparabilité avec les comptes clos au 31 décembre 2015.

Pour l'exercice 2017, le compte comparatif 2016 est retraité et l'information sur les actifs, passifs et résultats sera présentée conformément à l'IFRS 5. Ce retraitement n'a aucune incidence sur le résultat et sur la situation nette.

6.1 Approbation des comptes

Les comptes sociaux et consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24/05/2018 après examen du Comité d'Audit du 24/05/2018. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

6.2 Périmètre de consolidation

Le groupe Verneuil finance est composé :

- des sociétés Verneuil Finance et Financière Duc lesquelles sont consolidées par intégration globale,
- du groupe SFC qui est consolidée par mise en équivalence.

Les actions SFC sont cotées sur l'Eurolist d'Euronext compartiment C Paris.

Sociétés	Ville	RCS	Pourcentage d'intérêt		Pourcentage de contrôle	
			31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016
Verneuil Finance (Mère)	Paris	542 099 890				
Viktoria Invest (Ex Electricité et Eaux de Ma.)	Paris	602 036 782	Hors périmètre	12,65%	Hors périmètre	15,43%
Société Française de Casinos Financière DUC	Paris	393 010 467	19,52%	19,52%	19,52%	19,52%
Groupe DUC SA	Luxembourg		100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Charolles accoupage	Chaillley (89)	722 621 166	Hors périmètre	71,55%	Hors périmètre	75,17%
Drome Accoupage	Chaillley (89)	382 094 092	Hors périmètre	71,55%	Hors périmètre	100,00%
Nutri-Bourgogne	Chaillley (89)	343 580 981	Hors périmètre	47,22%	Hors périmètre	66,00%
Foncière DUC	Chaillley (89)	401 735 352	Hors périmètre	71,55%	Hors périmètre	100,00%
Scea de Varennes	Chaillley (89)	448 423 053	Hors périmètre	71,55%	Hors périmètre	100,00%
Sci de Varennes	Chaillley (89)	384 018 644	Hors périmètre	71,55%	Hors périmètre	100,00%
Volefi	Chaillley (89)	385 025 440	Hors périmètre	71,55%	Hors périmètre	100,00%
Omega	Chaillley (89)	817 407 919	Hors périmètre	71,55%	Hors périmètre	100,00%
DRB, Bulgarie	Chaillley (89)	817 407 596	Hors périmètre	71,55%	Hors périmètre	100,00%
			Hors périmètre	36,49%	Hors périmètre	51,00%

6.3 Faits caractéristiques de la période et événements postérieurs

6.3.1 GROUPE VERNEUIL FINANCE

La société Mère « Verneuil finance » a cédé sur le marché la totalité des actions qu'elle détenait sur les filiales « Viktoria Invest » et « Groupe DUC SA » au cours du 1er semestre de l'exercice 2017. La société « Financière DUC » a également cédé l'intégralité des actions qu'elle détenait sur la société «

Groupe DUC SA » au cours du 1er semestre 2017. Par conséquent, à l'issu de ces opérations le périmètre consolidé du GROUPE VERNUEIL FINANCE est composé de trois entités :

- Verneuil Finance ;
- Financière DUC ;
- Société Française de Casinos.

La cession des titres de « Victoria Invest » et « Groupe DUC SA » a donné lieu à la constatation d'une plus-value consolidée de 16,2 millions d'euros dont le détail est mentionné au paragraphe 6.6.25. Cette plus-value a été calculée sur la base des éléments consolidés au 31 décembre 2016.

6.3.2 Société Française de Casinos (SFC)

➤ Préambule sur la présentation des comptes

Les comptes au 31/10/2016, présentés en comparatif des comptes 31/10/2017 ont été corrigés d'une créance avec pour impact 205K€ entre les réserves « part du groupe » et les réserves « minoritaires ». Cette correction n'a aucune incidence sur le résultat et sur la situation nette.

➤ Faits majeurs de l'exercice

En date du 22 juin 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de réduire le capital d'un montant de 2.240.686,80 par imputation des pertes par réduction de la valeur nominale des titres de 2,71€ à 2,31€.

En date du 9 mars 2017, le Tribunal de Commerce de Paris a émis un avis favorable à la demande de modification du Plan de Continuation déposée le 3 novembre 2016 par la Société Française de Casinos. Les nouvelles modalités de son Plan d'apurement sont donc les suivantes :

- 2016 : 7% (508 K€ : cette échéance a été payée le 11 mars 2017) ;
- 2017 : 10% (726 K€ : cette échéance a été payée le 21 juillet 2017) ;
- 2018 : 20% (1.452 K€) ;
- 2019 : 25% (1.816 K€) ;
- 2020 : 15% (1.089 K€) ;

6.4 Règles et méthodes comptables

6.4.1 Déclaration de conformité

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2017. L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations, d'application obligatoire pour le Groupe au 1^{er} janvier 2017 :

Libellé de la norme	Applicable à compter du	Adopté UE	Application anticipée
Amendements à IAS 12 : Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes	01/01/2017	Oui	Possible
Amendements à IAS 7 : Initiative concernant les informations à fournir	01/01/2017	Oui	Possible

L'application de ces nouvelles normes et interprétations n'a pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2016.

Ces principes appliqués par le Groupe au 31 décembre 2017 ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB ; en effet, l'application des amendements et interprétations dont la mise en œuvre est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 dans le référentiel publié par l'IASB mais non encore obligatoire dans le référentiel tel qu'endossé par l'Union européenne serait sans incidence significative sur les comptes du Groupe.

Enfin, le Groupe n'a pas appliqué les normes et interprétations suivantes, qui n'ont pas été endossées par l'Union européenne au 31 décembre 2016 ou dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2016 :

Libellé de la norme	Applicable à compter du	Adopté UE	Application anticipée
Amendements à IFRS 4 : Appliquer IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 contrats d'assurance	01/01/2018	Oui	Non
Amendements à IFRS 9 : Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative	01/01/2019	Oui	Possible
IFRS 15 y incluant l'amendement relatif au report de la date d'entrée en vigueur : Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	01/01/2018	Oui	Possible
IFRS 16 : Contrats de location	01/01/2019	Oui	Possible
Amendements à IFRS 2 : Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions	01/01/2018	Oui	Non
Amendements à IAS 40 : Transferts d'immeubles de placement	01/01/2018	Oui	Possible
Clarifications d'IFRS 15	01/01/2018	Oui	Possible
IFRS 9 : Instruments financiers	01/01/2018	Oui	Possible

Le processus de détermination par VERNEUIL FINANCE des impacts potentiels sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. Le Groupe n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

6.4.2 Bases d'évaluation

Les états financiers sont établis selon la convention du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur et des passifs résultant de

transactions dont le paiement est fondé sur des actions évaluées à la juste valeur. Les états financiers sont par ailleurs établis en application de la convention de continuité de l'exploitation.

6.5 Méthodes d'évaluation et de présentation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes :

6.5.1 Méthodes de consolidation

Les filiales, sociétés contrôlées exclusivement, sont consolidées par intégration globale. La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 %.

Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation.

6.5.2 Regroupements d'entreprises

Les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écart d'acquisition.

6.5.3 Date d'arrêt des comptes des sociétés

Toutes les sociétés du Groupe ont un exercice social se terminant le 31 décembre, à l'exception de la Société Française de Casinos qui clôture son exercice social le 31 octobre de chaque année. Dans la mesure où l'écart de date de clôture avec le groupe est faible, c'est la situation au 31/10/2017 qui a été utilisée pour les besoins de la consolidation du 31/12/2017. Les événements qui pourraient avoir un impact important en novembre et décembre sont indiqués, le cas échéant, en annexe.

6.5.4 Conversion des comptes exprimés en devises

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion".

Les écarts d'acquisition et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés, lorsqu'ils sont significatifs, dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

6.5.5 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les

circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

6.5.6 Tests de dépréciation

Les tests de dépréciation consistent à comparer les actifs nets comptables, y compris les écarts d'acquisition (goodwill) et la valeur recouvrable de chaque Unité Génératrice de Trésorerie.

Pour l'appréciation de la valeur des actifs à la clôture, le Groupe a retenu la segmentation de l'information sectorielle en fonction du découpage des secteurs d'activité suivants :

- groupe Société Française de Casinos (SFC), centres de jeux, de loisirs et de casinos,

- Groupe SFC

La valorisation des titres SFC a donné lieu à la constatation d'une perte de valeur d'un montant de 782K€, constatée conformément en application de la norme IAS 28.

6.5.7 Goodwill – Ecarts d'acquisition

Le goodwill correspond à l'écart constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre, d'une part, le coût d'acquisition des titres de celle-ci et, d'autre part, la part du groupe dans la juste valeur, aux dates d'acquisition, des actifs, passifs majorés le cas échéant de certains passifs éventuels relatifs à la société.

Les goodwill relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique goodwill. Les goodwill ne sont plus amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle et est non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (badwill) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

6.5.8 Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38, un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments non amortissables tels que les droits au bail et des éléments amortissables, tels que les logiciels.

Les principales durées d'utilité retenues sont :

- Concessions, brevets, licences : Linéaire de 2 à 8 ans,
- Autres immobilisations incorporelles : Linéaire de 1 à 10 ans.

6.5.9 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan de la manière suivante :

- Les immobilisations corporelles, autres que les terrains agricoles, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

- Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, c'est-à-dire à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes

de valeur ultérieures). La juste valeur des terrains est déterminée sur la base d'une évaluation à dire d'expert effectuée par des évaluateurs professionnels qualifiés.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en produits différés qui sont comptabilisés en produits sur une base systématique et rationnelle sur la durée d'utilité de l'actif.

Les actifs sont ventilés par composants, chacun ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées d'utilité sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

Généralement, les valeurs résiduelles sont nulles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les amortissements sont en général pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- Constructions : Linéaire sur 5 à 67 ans,
- Installations et agencements : Linéaire sur 3 à 50 ans,
- Matériel et outillage : Linéaire sur 1 à 50 ans,
- Matériel de transport : Linéaire sur 2 à 4 ans,
- Autres immobilisations corporelles : Linéaire sur 3 à 20 ans.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

Il n'est pas tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable.

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelles sont comptabilisées comme un actif distinct et l'actif remplacé est éliminé.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

6.5.10 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus par le Groupe pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux.

Conformément à l'IAS 40 « Immeubles de placement », le Groupe a opté pour la comptabilisation des immeubles de placement selon le modèle du coût amorti. Après la comptabilisation initiale, ceux-ci sont évalués à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

6.5.11 Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 - Contrats de location, les biens acquis en location financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'évaluation des contrats de location sont fondés sur :

- le rapport entre la durée d'utilité des actifs loués et leur durée de vie,
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé,
- l'existence d'un transfert de propriété,
- l'existence d'une option d'achat favorable,
- le caractère spécifique de l'actif.

6.5.11.1 Comptabilisation des contrats de location financement

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux.

6.5.11.2 Comptabilisation des contrats de location simple

Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

6.5.12 Actifs biologiques

Les actifs biologiques sont évalués lors de la comptabilisation initiale et à chaque date de clôture :

- à leur juste valeur diminuée des coûts estimés au point de vente,
- à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, pour les actifs biologiques pour lesquels les prix ou les valeurs déterminés par le marché ne sont pas disponibles et pour lesquels les autres méthodes d'estimation de la juste valeur sont clairement reconnues non fiables.

Le groupe applique donc, la juste valeur pour les stocks d'actifs biologiques pouvant être négociés sur un marché actif, et le coût de revient pour les autres actifs biologiques.

6.5.13 Titres de participation non consolidés et autres immobilisations financières

Conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers", les titres de participation, dans des sociétés non consolidées, sont comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative et durable de la valeur de l'actif), une provision pour dépréciation irréversible est constatée par résultat. La reprise de cette provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

À chaque clôture, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier s'il existe des indications objectives de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

6.5.14 Titres mis en équivalence

Les participations dans des entreprises associées sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition et leur valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. La quote-part du Groupe dans le résultat de l'entreprise détenue est comptabilisée sous la rubrique « Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence » du compte de résultat. Les distributions reçues de l'entreprise détenue réduisent la valeur comptable de la participation. Des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires dans le cas de modifications de la valeur de la participation du Groupe dans l'entreprise détenue dues à des variations des capitaux propres de l'entité détenue qui n'ont pas été comptabilisées dans son résultat. De telles modifications sont notamment celles qui résultent de la réévaluation des immobilisations corporelles et des écarts de conversion. La quote-part

de l'investisseur dans ces changements est comptabilisée directement dans les capitaux propres de l'investisseur.

6.5.15 Stocks et en-cours de production industrielle

Les stocks de matières consommables, pièces détachées, emballages sont évalués au plus bas de leur coût de revient (y compris les coûts indirects de production) calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de produits finis sont évalués au prix de marché, après déduction des coûts de commercialisation.

6.5.16 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie figurant dans le bilan consolidé comprend les disponibilités ainsi que les valeurs mobilières de placement et les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées et comptabilisées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Ils sont considérés comme détenus à des fins de transaction et les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

Les placements dans les actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie.

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan correspond à la trésorerie telle que définie ci-dessus. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'y correspondant pas sont classés sous la rubrique « Autres actifs courants ».

Les découverts bancaires ne sont pas assimilés à un financement et sont donc inclus dans la trésorerie du tableau des flux de trésorerie. Ils figurent dans les passifs courants sous la rubrique « Emprunts auprès des établissements de crédit ».

6.5.17 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

6.5.18 Intérêts minoritaires

La participation des actionnaires minoritaires aux pertes des filiales n'est pas limitée à leur part de capitaux propres et de compte courant.

6.5.19 Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel

6.5.19.1 Régimes de retraite : régimes à cotisations définies

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées pour les sociétés intégrées globalement. Aucune des entités dans le périmètre n'est concernée par la provision pour indemnité de départ à la retraite.

6.5.19.2 Indemnités de cessation de services

Les indemnités dues aux mandataires sociaux pour atteinte de la limite d'âge fixée par les statuts ont été provisionnées en prenant en compte les probabilités de présence dans l'entreprise à la date hypothétique du versement. Ces engagements correspondent au versement d'une indemnité en numéraire basée sur la rémunération des mandataires et font l'objet d'une actualisation.

6.5.19.3 Autres avantages à long terme

Les médailles du travail sont provisionnées de la manière suivante : les gratifications versées par le groupe sont calculées salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue du versement de la gratification et au prorata des années de travail. Ces engagements font l'objet d'une actualisation.

6.5.20 Autres provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37- Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels- des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisées quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis du tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

6.5.21 Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité ou le groupe d'entités possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de nature d'impôts levées par la même autorité de taxation.

6.5.22 Actifs et passifs courants et non courants

Conformément à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », un actif est classé en tant qu'actif courant lorsque le Groupe s'attend à pouvoir le réaliser, le vendre ou le consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture ou lorsqu'il est détenu essentiellement aux fins d'être négocié.

Un passif est classé en tant que passif courant lorsque le groupe s'attend à le régler au cours de son cycle d'exploitation normal ou dans les douze mois suivant la clôture ou lorsqu'il est détenu essentiellement aux fins d'être négocié.

Tous les autres actifs et passifs sont classés en non courants.

6.5.23 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs nets du Groupe destinés à être cédés ou les actifs corporels détenus en vue de la vente, comme définis par l'IFRS 5, sont comptabilisés en actifs destinés à la vente et dettes des activités abandonnées sans possibilité de compensation entre les actifs et les passifs concernés.

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

En outre, lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs destiné à la vente constitue un ensemble homogène de métiers, il est qualifié d'activité abandonnée. Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente.

L'ensemble des pertes et profits relatifs à ces opérations est présenté séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession », qui inclut les résultats nets après impôt de l'activité, le résultat net après impôt lié à son évaluation à la valeur de marché minorée des coûts de vente, et le résultat net après impôt de la cession de l'activité.

6.5.24 Revenus

Les revenus sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe et des subventions d'exploitation (nets de TVA).

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

Pour les transactions ne comprenant que des services ou des prestations de conseils, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus.

6.5.25 Résultat opérationnel courant

La notion de résultat opérationnel s'apprécie avant les produits et charges opérationnels non courants (Cf. infra) les produits et charges financiers, le coût de financement, les charges d'impôt sur les bénéfices, la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et le résultat net des activités abandonnées.

6.5.26 Charges ou produits opérationnels non courants

La notion de charges ou produits opérationnels non courants recouvre essentiellement les résultats de cessions d'actifs financiers, incorporels ou corporels.

6.5.27 Coût de financement

Le coût de financement inclut les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée principalement des dettes auprès des établissements de crédit et de la trésorerie totale (trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement).

6.5.28 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. Ce nombre, ainsi que le résultat de base par action, est modifié pour tenir compte de l'effet éventuel de dilution des actions à émettre dans le cadre des obligations remboursables ou convertibles émises. Lorsque le résultat de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

6.6 Compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

Les informations sont données, sauf indication contraire, en milliers d'euros.

6.6.1 Ecarts d'acquisition - Goodwill

Néant

6.6.2 Immobilisations incorporelles

Données en K€	31/12/2016 Corrigé	31/12/2017
Valeur d'ouverture	1 512	-
Acquisitions	-	-
Transfert vers actifs à céder	- 1 512	-
Cessions	-	-
Autres mouvements	-	-
Valeur brute à la clôture	-	-
Amortissements & pertes de Valeur à l'ouverture	951	-
Dotations de l'exercice	127	-
Reprise de l'exercice	-	-
Transfert vers actifs à céder	- 1 078	-
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	-	-
Valeur nette	-	-
Dont :		
Groupe DUC		-

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

Néant

6.6.3 Immobilisations corporelles

Données en K€	31/12/2016 Corrigé	31/12/2017
Valeur d'ouverture	61 563	-
Acquisitions	1 665	2
Cessions	- 5 368	
Réévaluation		
Variation de périmètre		
Transfert et autres variations	- 6 605	-
Transfert vers actif à céder	- 51 255	
Valeur brute à la clôture	-	2
Amortissements & pertes de Valeur à l'ouverture	39 123	-
Dotation de l'exercice	2 475	1
Reprise de l'exercice		
Cessions	- 5 290	
Variation de périmètre		
Transfert et autres variations	- 7 458	-
Transfert vers actif à céder	- 28 850	
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	-	1
Valeur nette	-	2
Dont :		
Groupe DUC		-
Verneuil Finance	-	2

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

Données en K€	31/12/2016 Corrigé	Augmentation	Diminution	Cession	Réévaluation	Transfert et autres Variation	31/12/2017
Terrains						-	-
Constructions						-	-
Installations techniques						-	-
Autres immobilisations corporelles		2				-	2
Immobilisations en cours						-	-
Valeur brute à la clôture	-	2	-	-	-	-	2
Terrains						-	-
Constructions						-	-
Installations techniques						-	-
Autres immobilisations corporelles		1				-	1
Immobilisations en cours						-	-
Amort. Et pertes de valeur	-	1	-	-	-	-	1
Valeur nette	-	2	-	-	-	-	2

6.6.4 Immeubles de placement

Données en K€	31/12/2016 Corrigé	31/12/2017
Valeur brute à l'ouverture	57	-
Mouvement périmètre		-
Acquisitions		
Cessions		
Transfert vers actif destiné à être cédé	- 57	
Ventilation de l'écart d'acquisition de Cobral		
Valeur brute à la clôture	-	-
Amortissements & pertes de Valeur à l'ouverture	57	-
Mouvement périmètre		-
Dotation de l'exercice		
Reprise de l'exercice		
Transfert vers actif destiné à être cédé	- 57	
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	-	-
Valeur nette	-	-

6.6.5 Participations dans des entités liées hors titres mis en équivalence

Néant

6.6.6 Titres des sociétés mises en équivalence

Données en K€	31/12/2016 Corrigé			31/12/2017		
	Viktoría In.	SFC	Total	Viktoría In.	SFC	Total
Valeur déquivalence à l'ouverture	2 852	3 524	6 376	1 620	3 665	5 286
Quote-part de résultat de la période	- 107	146	39	-	- 584	- 584
Distributions de dividende	-	-	-	-	-	-
Eactr de conversion	4	-	4	-	-	-
Variation de périmètre	- 1 151	- 5	- 1 156	- 1 621	-	- 1 621
Autres variations	22	-	22	-	40	40
Valeur déquivalence à la clôture	1 620	3 665	5 286	- 0	3 042	3 042
Valeur d'acquisition à l'ouverture	8 655	5 791	14 446	5 237	5 791	11 028
Augmentation	-	-	-	-	-	-
Diminution	- 3 418	-	- 3 418	- 5 237	-	- 5 237
Valeur d'acquisition à la clôture	5 237	5 791	11 028	-	5 791	5 791
Impôts différés passifs à l'ouverture			-			-
Valeur d'acquisition à l'ouverture			-			-
Augmentation			-			-
Diminution			-			-
Impôts différés à la clôture	-	-	-	-	-	-
Nombres de titres	405 949	994 065			994 065	
Cours à la clôture	3,60	2,29			3,10	
Valeur boursière à la clôture	1 461	2 276			3 082	
Valeur boursière à 3 mois	2 537	1 859			3 241	

Les éléments significatifs des états financiers consolidés des sous-groupes sont les suivants :

Société Française de Casino		
En K€	31/10/2016 retraité	31/10/2017
Actifs non courants	32 612	32 251
Actifs courants	4 750	4 920
Actifs à céder		1 198
Actif	37 362	38 369
Capitaux propres (part du Groupe)	18 571	19 589
Intérêts minoritaires	101	75
Passif non courants	6 866	8 497
Passif courants	11 825	10 208
Passif liés aux actif à céder		
Passif	37 362	38 369
Produits des activités courantes	14 576	17 593
Résultat opérationnel courant	495	657
Résultat opérationnel	- 227	904
Résultat avant impôt	764	609
Résultat après impôt des activités poursuivies	757	929
Résultat net de l'ensemble consolidé	757	929
Résultat net par action (part du groupe)	0,15	0,20

6.6.7 Autres actifs financiers non courants

Ils concernent :

Données en K€	31/12/2016 Corrigé	31/12/2017
Autres titres immobilisés et créances rattachées	-	-
Perte de valeur	-	-
Valeur nette	-	-
Titres Scpi	13	13
Perte de valeur		
Valeur nette	13	13
Autres	1	-
Perte de valeur		
Valeur nette	1	-
Dépôts et cautionnements	-	-
Perte de valeur		
Valeur nette	-	-
Total valeur brute	15	13
Perte de valeur	-	-
Total valeur nette	15	13
Dont :		
Groupe DUC	-	-
Verneil Participations	13	13
Financière DUC	1	-

6.6.8 Contrats de location financement

Néant

6.6.9 Impôts différés actif

Le groupe n'a pas activé des impôts différés actifs. (Cf. §20)

Le Groupe est titulaire, au 31 décembre 2017, d'impôts différés actifs non comptabilisés à hauteur de :
- 10,3 millions d'euros correspondant aux reports déficitaires de Verneuil Finance.

6.6.10 Actifs non courants et groupes d'actif à céder détenus en vue de la vente et passifs inclus dans des groupes à céder

Néant

6.6.11 Actifs biologiques

Néant

6.6.12 Stocks et en-cours

Néant

6.6.13 Clients

Néant

6.6.14 Autres actifs courants

Données en K€	31/12/2016 Corrigé	31/12/2017
Avances versées sur commande	14	14
Créances sur participations non consolidées ou consolidées par mise en équivalence		-
Créances sur sociétés apparentées	518	518
Créances fiscales et sociales		-
Autres créances diverses	26	834
Charges constatées d'avance		
Valeur brute	558	1 365
A déduire : provision (1)		
Valeur nette	558	1 365
Dont :		
Groupe Duc		
Financière Duc	532	527
Vermeuil Finance	26	838
Détails :		
(1) sur créances diverses		
sur créances sur sociétés apparentées		

Les créances sur les sociétés apparentées concernent les positions en comptes courants existantes avec :

Données en K€	31/12/2016 Corrigé	31/12/2017
Vermeuil & Associés	481	481
Casino de Paort La nouvelle		
Foch Investissement	37	37
Valeur brute	518	518

Ils portent intérêts au taux Euribor 12 mois plus 0,5 points et sont remboursables à moins d'un an.

6.6.15 Actifs d'impôt exigible

Néant

6.6.16 Capital

Au 31 décembre 2017, le capital social est composé de 1 099 265 actions (31.12.2016 : idem) d'une valeur nominale de 10 euros chacune. Les statuts de la société ne prévoient pas de droits de vote double.

Le capital est ainsi réparti :

	31/12/2016 Corrigé	%	31/12/2017	%
Vermeuil & Associés	989 385	90,00%	900 404	81,91%
Foch Investissement	10 643	0,97%	10 643	0,97%
Autres nomintatifs	15 005	1,37%	13 755	1,25%
Public	84 232	7,66%	174 463	15,87%
TOTAL	1 099 265	100,00%	1 099 265	100,00%

6.6.17 Endettement financier net

L'endettement financier net défini par le Groupe correspond aux dettes financières inscrites au bilan sous les postes « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit », courants comme non courants, diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan sous la rubrique du même nom, ainsi que des avances consenties par les associés, les minoritaires ou les sociétés apparentées inscrites en « Emprunts et dettes financières divers ».

Données en K€		31/12/2016 Corrigé	31/12/2017
Emprunts auprès des établissements de crédit non courants :	I	56	56
Dont : Echéances à plus d'un an et moins de cinq ans		56	56
Echéances à plus de cinq ans		-	-
Emprunts courants auprès des établissements de crédit:	II	-	-
Dont : Découvert			
Echéances à moins d'un an des emprunts bancaires			-
Total Emprunts auprès des établissements de crédit (I+II)	III	56	56
Autre endettement à moins d'un an:			
Comptes courants des associés et des sociétés apparentées		3 928	1 251
	IV	3 928	1 251
Endettement Brut (III+IV)	V	3 984	1 307
Dont : taux fixe			
taux variable			
Trésorerie et équivalents de trésorerie :			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			263
	VI	-	263
Endettement financier net (V - VI)		3 984	1 043

L'échéance des dettes financières est la suivante :

Données en K€	<1 an	2-5 ans	>5 ans	Total
Emprunts	-	56	0	56
Découverts *	-			-
Comptes courants *	1 251			1 251
TOTAL				1 307

Les avances consenties par les associés ou sociétés apparentées portent, pour la plupart d'entre elles, intérêt au taux effectif moyen pratiqué par les établissements de crédit pour les prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans. Elles sont remboursables à moins d'un an. Elles concernent les sociétés suivantes :

Données en K€	31/12/2016 Corrigé	31/12/2017
Foch Investissements	812	667
Verneuil & associés	3 172	639
FD Conseils et Participations		
CECAB		
Viktoria Invest		
Divers autres		1
TOTAL	3 984	1 307

Les différents risques auxquels le Groupe est confronté sont les suivants :

- Risque de liquidité

L'endettement financier figurant au passif du bilan au 31/12/2017 est constitué exclusivement en euros. Les dettes ne sont pas assorties de « covenants ». Le financement des besoins en trésorerie est assuré par l'affacturage et l'escompte.

- Risque de taux d'intérêts

Au 31/12/2017, la part des emprunts bancaires à taux variables que le Groupe détient est peu significative. Il n'a pas de couverture du risque de taux.

- Risque de change

Néant

- Risque du prix de l'aliment.

Néant

- Risque sur actions

Néant

6.6.18 Autres passifs non courants

Néant

6.6.19 Provisions non courantes

Néant

6.6.20 Impôts différés

Données en K€	31/12/2016 Corrigé		31/12/2017	
	Bases *	Impôt	Bases	Impôt
Retraitement des subventions en immobilisations	759	226		
Retraitement des amortissements	-	-		
Avantages du personnel	5 302	1 484		
Charges fiscales temporairement non déductibles	242	80		
Provision pour autres avantages à long terme	147	41		
Provisions non déductibles	173	58		
Abandons de créances	8 854	2 718		
Autres bases d'actif	1			
Impôt différé actif	15 478	4 607	-	-
Provisions réglementées				
Réévaluation des immobilisations	301	100		
Crédit-bail	1 130	285		
Retraitement des amortissements	-	-		
Provision sur titres d'autocontrôle	828	232		
Actualisation des dettes	46	15		
Subventions d'investissement				
Autres bases de passif d'impôts				
Impôt différé passif	2 305	632	-	-
Impôt différé net	13 173	3 975	-	-
A déduire :				
Impôts différés nets actif non constatés				
Impôts différés nets passifs constatés en " Passif inclus dans des groupes destinés à la vente "				
Impôts différés nets actif constatés en " Actifs et groupe d'actif à céder détenus en vue de la vente "				
Soit :				
Impôts différés "Actif"				
Impôts différés "Actif" non constatés				
Impôts différés "Passif"		21		-
Plafonnement par résultat des IDA		3 996		-

Eu égard aux résultats des sociétés et des perspectives, aucun actif d'impôt n'a été comptabilisé au titre de l'exercice.

6.6.21 Fournisseurs et comptes rattachés

Données en K€	31/12/2016 Corrigé	31/12/2017
Groupe DUC		
Financière DUC	43	1
Verneuil Finance	542	110
	586	111

6.6.22 Dettes fiscales et sociales

Données en K€	31/12/2016 Corrigé	31/12/2017
Groupe DUC	-	-
Financière DUC		
Verneuil Participations	303	300
	303	300

6.6.23 Autres dettes courantes

Données en K€	31/12/2016 Corrigé	31/12/2017
Avances et acomptes reçus		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Créditeurs divers	74	132
Produits constatés d'avance		
Total	74	132
Dont :		
Groupe DUC		-
Financière DUC	74	112
Verneuil Finance	-	20
	74	132

6.6.24 Provisions courantes

Néant

6.6.25 Résultat net d'impôt des activités arrêtées

Ce poste est essentiellement constitué des charges et produits significatifs relatifs à la cession des titres des sociétés « GROUPE DUC » et « VIKTORIA INVEST ». Ces éléments sont répartis ainsi :

Données en K€	Verneuil Participations	Financière DUC	TOTAL
Retraitement plus ou moins value de cession	6 533	9 495	16 028
	6 533	9 495	16 028

6.6.26 Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée sur la base de l'organisation interne du Groupe qui reflète les différents niveaux de risques et de rentabilité auxquels il est exposé. En raison de la cession du Groupe DUC et de Viktoria Invest, l'information sectorielle uniquement le Groupe de la Société Française de Casinos (jeux virtuels, casinos et thêmes)

6.6.26.1 Analyse du capital investi

Données en K€	31/12/2016 Corrigé	%	31/12/2017	%
Capitaux propres	- 17 525	63,04%	2 835	73,10%
Impôts différés	-	0,00%	-	0,00%
Provisions courantes et non courantes	-	0,00%	-	0,00%
Endettement Financier Net	3 984	36,96%	1 043	26,90%
Actifs et groupe d'actif à céder				
Passif inclus dans des groupes destinés à la vente	37 848			
Capitaux investis	24 308	100,00%	3 879	100,00%
Dont :		0,00%		0,00%
SFC	- 2 126	-8,75%	- 2 750	-70,89%
Groupe DUC	2 887	11,88%		0,00%
Viktoria INVEST	- 3 616	-14,88%		0,00%
Verneuil Finance	29 489	121,31%	17 838	459,88%
Financière DUC	- 2 327		- 11 209	
Divers		0,00%		0,00%
	24 308	100,00%	3 879	100,00%

6.6.26.2 Analyse sectorielle du bilan

Données en K€	DUC	Viktoria Invest	SFC	Autres filiales	31/12/2017
Ecarts d'acquisition -Goodwill					-
Immobilisations incorporelles					-
Immobilisations corporelles				2	2
Immeubles de placement					-
Participations dans des entités liées					-
Titres en mis en équivalence			3 042		3 042
Autres actifs financiers non courants				13	13
Autres actifs non courants					-
Autres passif non courants					-
Impôts différés					-
ACTIFS (PASSIFS) NON COURANTS	-	-	3 042	15	3 057
Actifs non courants et groupe d'actif à céder					-
Passif inclus dans des groupes destinés à la vente					-
Actifs (passif) destinés à la vente	-	-	-	-	-
Actifs biologiques					-
Stocks et en-cours					-
Clients				-	-
Autres actifs courants				1 365	1 365
Actif d'impôt exigible					-
Fournisseurs				- 111	- 111
Dettes fiscales et sociales				- 300	- 300
Autres dettes courantes				- 132	- 132
Passif d'impôt exigible					-
Actif moins passifs hors endettement net	-	-	-	822	822
Capitaux investis	-	-	3 042	837	3 879

Données en K€	DUC	Viktoria Invest	SFC	Autres filiales	31/12/2016 Corrigé
Ecarts d'acquisition -Goodwill				-	-
Immobilisations incorporelles				-	-
Immobilisations corporelles				-	-
Immeubles de placement				-	-
Participations dans des entités liées				-	-
Titres en mis en équivalence			3 666		3 666
Autres actifs financiers non courants				15	15
Autres actifs non courants				-	-
Autres passif non courants				-	-
Impôts différés					-
ACTIFS (PASSIFS) NON COURANTS	-	-	3 666	15	3 681
Actifs non courants et groupe d'actif à céder					73 497
Passif inclus dans des groupes destinés à la vente					- 52 468
Actifs (passif) destinés à la vente	-	-	-	-	21 029
Actifs biologiques				-	-
Stocks et en-cours				-	-
Clients				2	2
Autres actifs courants				558	558
Actif d'impôt exigible					-
Fournisseurs				- 586	- 586
Dettes fiscales et sociales				- 303	- 303
Autres dettes courantes				- 74	- 74
Passif d'impôt exigible					-
Actif moins passifs hors endettement net	-	-	-	- 402	- 402
Capitaux investis	-	-	3 666	- 388	24 308

6.6.26.3 Eléments du compte de résultat

Données en K€	DUC	Viktoria Invest	SFC	Verneuil Participations	Financière DUC	31/12/2017
Chiffre d'affaires				-		-
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES				11		11
Achats consommés						-
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours						-
Charges externes				- 183	- 25	- 208
Charges de personnel					-	-
Impôts et taxes				- 35	- 5	- 40
Dotations nettes aux amortissements				121	-	121
Dépréciation d'actifs net des reprises						-
Provisions pour risques et charges						-
autres charges				- 38		- 38
autres produits (charges) exceptionnels						-
Transfert de charge et production immobilisée						-
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		-	-	123	- 30	- 153
Autres produits et charges opérationnels non courants				- 17		- 17
RESULTAT OPERATIONNEL		-	-	140	- 30	- 169
Résultat financier				388	- 160	388
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence			- 584			- 584
RESULTAT AVANT IMPOTS		-	- 584	249	- 190	- 525
Charge d'impôt sur le résultat						-
RESULTAT APRES IMPOTS DES ACTIVITES POURSUIVIES		-	- 584	249	- 190	- 525
Résultat net d'impôt des activités arrêtées				6 533	9 495	16 028
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		-	- 584	6 782	9 305	15 503

Données en K€	DUC	Viktoria Invest	SFC	Verneuil Participations	Financière DUC	31/12/2016
Chiffre d'affaires	165 378					- 165 378
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	165 890					165 890
Achats consommés	- 104 911					- 104 911
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours	- 467					- 467
Charges externes	- 32 395			- 119	- 15	- 32 529
Charges de personnel	- 31 277				-	- 31 277
Impôts et taxes	- 3 220			- 24	- 3	- 3 247
Dotation nette aux amortissements	- 2 834			- 2 446	-	- 5 280
Dépréciation d'actifs net des reprises	-					-
Provisions pour risques et charges	-					-
autres charges	- 163					- 305
autres produits (charges) exceptionnels	- 0					- 0
Transfert de charge et production immobilisée	-					-
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	- 9 377	-	-	- 2 589	- 18	- 11 984
Autres produits et charges opérationnels non courants	- 502			- 142		- 502
RESULTAT OPERATIONNEL	- 9 879	-	-	- 2 731	- 18	- 12 629
Résultat financier	- 1 069			84	- 103	- 1 089
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence	-	146	2 161			2 307
RESULTAT AVANT IMPOTS	- 10 948	146	2 161	- 2 648	- 121	- 11 410
Charge d'impôt sur le résultat	- 218					- 218
RESULTAT APRES IMPOTS DES ACTIVITES POURSUIVIES	- 11 166	146	2 161	- 2 648	- 121	- 11 628
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	- 11 166	146	2 161	- 2 648	- 121	- 11 628

Au 31 décembre 2016 le Groupe DUC et la société Viktoria étaient destinés à être cédés. Par conséquent en application de la norme IFRS 5, l'information sur le résultat des activités destinées à être cédées se présente ainsi :

Données en K€	DUC	Viktoria INVEST
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	- 11 166	2 161

6.6.27 Informations financières des sociétés arrêtées

Néant

6.6.28 Impôt sur les sociétés

Données en K€	31/12/2016 Corrigé	31/12/2017
Impôt courant	- 206	
Impôt différés	- 11	
Total	- 218	-
Dont :		
Groupe DUC	- 218	-

Données en K€	31/12/2016 Corrigé	31/12/2017
Résultat net de l'ensemble consolidé	- 11 628	15 503
Charge (produit) d'impôt sur les sociétés	218	-
Amortissement (reprise) des écarts d'acquisition		
Résultat des sociétés mises en équivalence	- 146	584
Résultat avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition	- 11 557	16 086
Taux courant d'imposition en France	33,33%	33,33%
Charge (produit) d'impôt théorique	- 3 852	5 362
Effets sur l'impôt théorique :		
des différences permanentes	1 340	- 5 343
Limitation des impôts différés actif par résultat	2 737	
des déficits fiscaux nés dans l'exercice et non activés	634	- 20
des déficits fiscaux non reconnus précédemment		
Annulation de l'activation d'impôts différés		
Crédits d'impôts	- 397	
des éléments divers	476	
Charge (crédit) d'impôt réel	938	0
Taux effectif d'impôt	-8,12%	0,00%

6.6.29 Engagements hors bilan

6.6.29.1 Engagements financiers donnés

Néant

6.6.29.2 Engagements financiers reçus

Néant

6.6.29.3 Engagements réciproques

Néant

6.6.29.4 Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

6.6.30 Effectif

	31/12/2016 Corrigé	31/12/2017
Effectif moyen :		
Cadres	35	
Agents de maîtrise	76	
Employés, ouvriers	719	
	830	-
Effectif moyen :		
Groupe Duc	830	
Verneuil Participations		

6.6.31 Passifs éventuels

Néant

6.6.32 Informations relatives aux parties liées

6.6.32.1 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Des jetons de présences ont été versés aux membres du conseil d'administration pour un montant de 20 000 € sur l'exercice 2017.

6.6.32.2 Autres transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées s'apprécient ainsi :

Données en K€		31/12/2016 Corrigé			31/12/2017		
		Charges	Produits	Créances (dettes)	Charges	Produits	Créances (dettes)
VERNEUIL FINANCE							
Verneuil & Associés	Compte courant Fournisseur	6		- 3 129			- 639
Foch Investissements	Compte courant			- 756			- 667
	Dettes diverses			- 56			
FDCP	Compte courant	5		-			
SFC	Créances diverses			-			811
F. Gontier	Compte courant						- 1
Viktorïa Invest	Compte courant			- 3			
GROUPE DUC							
Foch Investissements	Compte courant						-
FDCP	Compte courant						
Verneuil & Associés	Compte courant						
Les Vergers (groupe Viktorïa Invest)	Compte courant						
FINANCIERE DUC							
Verneuil & Associés	Compte courant			481			
Foch Investissements	Compte courant			37			
Divers autres	Compte courant			- 64			
TOTAL				- 3 490			- 495

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
COMPTES CONSOLIDES 2017**

JPA
7, Rue Galilée
75116 PARIS

AUDITEM
118, Rue de Vaugirard
75006 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 Décembre 2017

VERNEUIL FINANCE

Société Anonyme au capital de 10 992 650 Euros
Siège social : 49 - 51 Rue de Ponthieu
75008 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 Décembre 2017

Aux actionnaires de la société Verneuil Finance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Verneuil Finance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Évaluation des titres mis en équivalence :

Risque identifié

Le portefeuille des titres de participation est constitué d'une participation significative dans la Société Française de Casinos détenue à 19,52 %.

Cette ligne de titres est consolidée suivant la méthode de la mise en équivalence.

Notre réponse

Nos diligences ont consisté notamment à :

- Vérifier la valeur comptabilisée du titre de la mise en équivalence ;
- Apprécier cette valeur à partir des tests de dépréciation effectués par la société ;
- Analyser la perte de valeur comptabilisée dans les comptes consolidés.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Verneuil Finance par votre assemblée générale du 31 Juillet 2017 pour JPA et AUDITEM.

Au 31 décembre 2017, AUDITEM était dans la 8ème année de sa mission sans interruption et JPA dans la 2ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris, le 31 Mai 2018

Les Commissaires aux
comptes

AUDITEM

JPA

Hervé LE ROY

Jacques POTDEVIN

COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

BILAN ACTIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs au 31/12/17			Valeurs au 31/12/16
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 249,17	510,18	1 738,99	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	14 279 735,71	11 198 134,21	3 081 601,50	7 007 659,36
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	6 298 363,30	6 284 923,30	13 440,00	13 440,50
Prêts				
Autres immobilisations financières	360 161,04	360 161,04		
TOTAL (I)	20 940 509,22	17 843 728,73	3 096 780,49	7 021 099,86
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	14 150,00		14 150,00	14 150,00
Créances				
Clients (3)				
Clients douteux, litigieux (3)				2 257,92
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)				
Groupe et associés (3)	208 631,66		208 631,66	204 183,39
Débiteurs divers (3)	825 951,95		825 951,95	11 636,37
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	263 415,61		263 415,61	105,86
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	1 312 149,22		1 312 149,22	232 333,54
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	22 252 658,44	17 843 728,73	4 408 929,71	7 253 433,40
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PASSIF	Valeurs au 31/12/17	Valeurs au 31/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 10 992 650,00)	10 992 650,00	10 992 650,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 513 866,75	22 513 866,75
Écarts de réévaluation	1 124,31	1 124,31
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	152 936,85	152 936,85
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	6 183,24	6 183,24
Autres réserves	1 139 726,03	1 139 726,03
Report à nouveau	-36 101 849,40	-33 498 548,03
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	248 684,86	-2 603 301,37
SITUATIONNETTE	-1 046 677,36	-1 295 362,22
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-1 046 677,36	-1 295 362,22
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	150,00	895,47
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 119 148,18	1 119 148,18
Groupe et associés	3 906 153,90	6 583 526,63
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	8 231,63	377 474,26
Fournisseurs, factures non parvenues	101 448,36	165 000,00
Dettes fiscales et sociales	300 475,00	302 751,08
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	20 000,00	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	5 455 607,07	8 548 795,62
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	4 408 929,71	7 253 433,40
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	5 455 607,07	745,47

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	11 168		11 168	
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	11 168		11 168	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	183 096	119 123	63 974	53,70
Impôts, taxes et versements assimilés	34 717	23 924	10 793	45,11
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	510		510	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	37 575	30 000	7 575	25,25
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	255 899	173 047	82 852	47,88
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-244 731	-173 047	-71 684	-41,42
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	337 168		337 168	
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo(3)	160 144	177 988	-17 844	-10,03
Autres intérêts et produits assimilés (3)	20 757	552	20 205	
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges	10 256 835	4 126 548	6 130 287	148,56
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	10 774 905	4 305 088	6 469 817	150,28
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	1 173 255	4 052 182	-2 878 927	-71,05
Intérêts et charges assimilées(4)	129 591	95 034	34 558	36,36
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 302 846	4 147 215	-2 844 369	-68,59
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	9 472 059	157 873	9 314 186	
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	9 227 328	-15 174	9 242 502	
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		18 415	-18 415	-100,00
Sur opérations en capital	509 474	972 550	-463 076	-47,61
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	509 474	990 965	-481 492	-48,59
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	16 752	160 786	-144 034	-89,58
Sur opérations en capital	9 471 364	3 418 307	6 053 058	177,08
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	9 488 116	3 579 093	5 909 024	165,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-8 978 643	-2 588 127	-6 390 515	-246,92
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	11 295 546	5 296 053	5 999 493	113,28
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 046 861	7 899 355	3 147 506	39,85
Bénéfice ou Perte	248 685	-2 603 301	2 851 986	109,55

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

VERNPAR - SA VERNEUIL FINANCE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS	0		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ETAT DES STOCKS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	0		
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

VERNPAR - SA VERNEUIL FINANCE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

VERNPAR - SA VERNEUIL FINANCE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

A. OPERATIONS MAJEURES DE L'EXERCICE :

1. Titres de participation et créances rattachés :

Notre société a cédé au cours de l'exercice les titres Viktoria Invest sa (anciennement Electricité Eaux de Madagascar) qu'elle détenait pour un montant total de 2 971 K€ la plus-value dégagée nette de reprise sur dépréciation s'est élevée à 13 K€.

Les titres DUC ont été cédés en 2017, suite à la résiliation de la convention en date du 14/12/2016.

2. Autres titres immobilisés :

Les obligations émises par la société Financière Duc ainsi que les intérêts s'y rattachant ont été dépréciés à 100 %.

3. Groupe et associés :

Les comptes courants ouverts auprès des sociétés du groupe ont fait l'objet d'une rémunération sur l'année 2017. Cette rémunération est fixée au taux Euribor + 0,5 %.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES :

1. Hypothèses de base :

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base :

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Indépendance des exercices ;

Les pertes constatées entraînent une incertitude sur la continuité d'exploitation, mais cependant, compte tenu du soutien des associés majoritaires et de la cession des titres Duc et Viktoria Invest intervenus en janvier 2017, les comptes ont été arrêtés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

2. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

Les comptes annuels sont établis selon les normes comptables définies par le règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 relatif au P.C.G., ainsi que les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les règles, méthodes et principes comptables utilisés sont identiques à ceux retenus pour l'exercice précédent.

3. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au cout d'acquisition.

4. Participations et créances rattachées :

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition. Pour les titres cotés et non cotés, la valeur d'inventaire est déterminée en fonction des capitaux propres, des perspectives de rentabilité des sociétés et la valeur probable de négociation à court terme.

Les dépréciations ont fait l'objet d'une reprise de provision sur l'exercice, en raison des cessions des titres DUCS SA et Victoria Invest, constatées en 2017.

La dépréciation des titres SFC, a été appréciée en fonction du cours boursier du dernier jour du dernier mois.

5. Titres immobilisés de l'activité de portefeuille :

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition. Pour les titres non cotés, la valeur d'inventaire est déterminée en fonction des capitaux propres éventuellement retraités des méthodes comptables du groupe et des perspectives de rentabilité des sociétés ; pour les titres cotés, le cours du dernier jour du dernier mois boursier est retenu.

Les obligations émises par la société Financière Duc ainsi que les intérêts s'y rattachant ont été dépréciés à 100%.

6. Créances :

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée s'il existe un risque de non-recouvrement.

7. Disponibilités :

La trésorerie se décompose en soldes bancaires.

8. Provisions :

Les provisions pour risques et charges sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes.

9. Résultat exceptionnel :

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et des éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels provenant de l'activité ordinaire sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

C. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Les informations sont données, sauf indication contraire, en milliers d'euros.

C.1 Immobilisations corporelles :

	31.12.2017	31.12.2016
Valeur brute à l'ouverture	2	0
- Acquisitions		
- Cessions		
Terrains		
Constructions		
Installations générales, agencements et aménagements divers		
Matériel de bureau (mise au rebut)	2	0
Valeur brute à la clôture	1	0
Amortissements et provisions à l'ouverture	1	0
- Dotations de l'exercice		
- Reprises de l'exercice	0	0
Amortissements et provisions à la clôture	0	0
Valeur nette	1	0

C.2 Immobilisations financières :

	31.12.2017		31.12.2016	
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
<u>Titres de participation :</u>				
VIKTORIA INVEST S.A.	0	0	5.237	2.834
DUC S.A.	0	0	6.941	509
Sté FRANCAISE DE CASINOS S.A.	5.791	3.082	5.791	3.665
GEP INDUSTRIES S.A.	0	0	76	0
FINANCIERE DUC S.A.	8.489	0	8.489	0
Sous- total	14.280	3.082	26.534	7.008
<u>Autres titres immobilisés :</u>				
OBLIGATIONS FIN. DUC S.A.	6.285	0	7.119	0
DIALZO S.A.	n.s		n.s	n.s
SCHEVA	0	0	38	0
PROPIERRE SCPI	13	13	13	13
Sous-total	6.298	13	7.170	13
<u>Autres immobilisations financières :</u>				
Intérêts courus sur obligations FINANCIERE DUC S.A.	360	0	231	0
Sous-total	360	0	231	0
TOTAL	20.938	3.095	33.935	7.021

C.2.1 Titres de participation :

TITRES DE PARTICIPATIONS	31.12.2016	+	-	31.12.2017
VIKTORIA INVEST SA	5.237		5.237	0
A déduire dépréciations	2.403		2.403	0
DUC S.A.	6.941		6.941	0
A déduire dépréciations	6.432		6.432	0
SOCIETE FRANCAISE DE CASINO	5.791			5.791
A déduire dépréciations	2.126	584		2.710
GEP INDUSTRIES S.A	76		76	0
A déduire dépréciations	76		76	0
FINANCIERE DUC S.A.	8.489			8.489
A déduire dépréciations	8.489			8.489
Valeur brute	26.534			14.280
Valeur nette	7.008			3.081

La variation nette est imputable aux éléments suivants :

- Cessions des titres VIKTORIA INVEST S.A.	(5.237)
- Reprise sur dépréciation des titres VICTORIA INVEST S.A.	2.403
- Cessions des titres DUC S.A.	(6.941)
- Reprise sur dépréciation des titres DUC S.A.	6.432
- Dotation pour dépréciation des titres Sté FRANCAISE DES CASINOS S.A	(584)
<u>Total</u>	(3.926)

C.2.2 Autres titres immobilisés :

AUTRES TITRES IMMOBILISES	31.12.2016	+	-	31.12.2017
OBLIGATIONS FIN DUC (1)	7.119		834	6.285
A déduire dépréciations (2)	7.119		834	6.285
SCHEVA	38		38	0
A déduire dépréciations	38		38	0
INTERPIERRE SCPI	13			13
A déduire dépréciations	0			0
Valeur brute	7.170			6.298
Valeur nette	13			13

(1). Cette société de droit luxembourgeois, au capital de 1.800.000€ divisé en 18.000 actions d'une valeur nominale de 100€ chacune, constituée en vue de la reprise de la société DUC S.A., société française dont les actions sont admises à la cote du second marché de la Bourse de Paris, a émis en 2010 un emprunt obligataire d'un montant de

12.909 K € représenté par 51.637 obligations de 250 € chacune et portant intérêts à 2.5% l'an afin de rembourser l'emprunt initial arrivé à échéance.
 Suite aux opérations d'augmentation et réduction de capital effectuées par Financière Duc, en 2012, l'emprunt obligataire a été ramené à 6.328 K€. Cet emprunt est arrivé à échéance le 14 septembre 2015. Un nouvel emprunt obligataire d'un montant de 6.285 K€ (28.478 titres à 250 parts) dont l'échéance est fixée au 13 septembre 2018 avec un taux d'intérêt de 2.5% l'an a été émis.

(2). Les obligations FINANCIERE DUC S.A. font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 6.285 K€, compte tenu de la cession du Groupe DUC en janvier 2017.

C.3. Prêts et autres immobilisations financières :

	31.12.2016	Augmentation	Diminution	31.12.2017
Autres immobilisations financières				
Intérêts courus sur obligations	231	160	31	360
FINANCIERE DUC SA A déduire dépréciation	231	160	31	360
Valeur brute	231			360
Valeur nette	0			0

C.4. Créances clients et comptes rattachés – Autres créances :

	31.12.2016	31.12.2017
Valeur brute	256	1.049
A déduire dépréciations	24	0
Valeur nette	232	1.049

Les autres créances incluent les éléments suivants :

	31.12.2016	31.12.2017
Clients	13	0
Fournisseurs débiteurs	14	14
Sociétés apparentées	204	209
Débiteurs divers	24	826
Total	256	1.049

Société financière DUCSA : 209 K €

Les dépréciations concernent principalement :

	2016	2017
Clients	11	0
Débiteurs divers	13	0
Total	24	0

C.4.1. Echéances des créances :

	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
<u>Actif immobilisé</u>				
- Autres immobilisations financières	360	360		
<u>Actif circulant</u>				
- Clients et comptes rattachés	0	0		
- Autres créances	826	826		
<u>Total</u>	1.186	1.186		

C.5. Capitaux propres :

Les capitaux propres ont évolué comme suit :

	31.12.16	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Affectation Réserve des PVL (1)	Résultat de l'exercice	31.12.2017
Capital	10.993					10.993
Primes émission	22.514					22.514
Ecart réévaluation	1					1
Réserve légale	115					115
Réserve légale des plus-values nettes à long terme	38					38
Réserves indisponibles	6					6
Réserves des plus-values nettes à long terme	0					0
Autres réserves	1.139					1.139
Report à nouveau	(33.675)				(2.603)	(36.101)
Résultat de l'ex. 2016	(2.603)				2.603	176
Résultat de l'exercice					249	249
	(1.296)				249	(1.047)

La variation des fonds propres de la société au cours de l'exercice correspond :

- Au résultat (Bénéfice) au 31 décembre 2017 de 249 K€

Variation du Capital social (en actions)

Aucune variation sur le capital social au cours de l'exercice.

Détention du capital social

Le capital social est détenu par:

- VERNEUIL ET ASSOCIES	81,91 %
- FOCH INVESTISSEMENTS	0,97 %
- Actionnaires nominatifs	1,25 %
- Public	15,87 %

C.6. Emprunts et dettes financières divers

	31.12.2017	31.12.2016
Emprunts de titres (1)	783	783
Intérêts courus sur emprunts de titres	336	336
Groupe et associés (2)	3.906	6.585
A la clôture	5.025	7.704
Echéances à moins d'un an	5.025	7.704
Echéances à plus d'un an et moins de 5 ans		

(1) Les emprunts de titres concernent :

4462 titres IPBM pour	47
4300 titres PARTNER REGULARITE pour	<u>736</u>
Total	783

Les titres IPBM avaient été prêtés jusqu'au 30 novembre 2002, mais ont fait l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction. Ils portent intérêt au taux annuel de 1,5 % .

Les titres PARTNER REGULARITE avaient été prêtés jusqu'au 3 février 2004. Ils ont fait l'objet d'un renouvellement pour une durée de 11 mois à compter du 3 février 2004.

Le prêt de titres PARTNER REGULARITE a été reconduit.

Il porte intérêts au taux annuel de 2,03 %. Il est à noter qu'en accord avec l'émetteur, les dettes ont été maintenues, malgré la cession des titres empruntés.

(2)

INTERETS VERNEUIL ET ASS	271
VERNEUIL ET ASS/CESSION CREANCE	368
FINANCIERE DUC IMT EMPRUNT DUC	2.655
INTERETS FOCH INV	1
FOCH INVESTISSEMENT	610
M. GONTIER	1

C.7 Etat des échéances des dettes

Les dettes sont à moins d'un an

C.8 Dettes Fournisseurs et charges à payer

	31.12.2016	31.12.2017
Emprunts et dettes financières divers	336	336
Fournisseurs, factures non parvenues	165	101
Dettes sociales et fiscales	301	300
	802	737

C.9. Etat des dépréciations et des provisions :

DEPRECIATION	31.12.2016	+	-	31.12.2017
Des titres de participation	19.526	1.013	9.341	11.198
Des autres titres immobilisés	7.157		872	6.285
Des intérêts sur titres immobilisés	231	160	31	360
Sur comptes clients	11		11	0
Débiteurs divers	13		13	0
Valeur brute	26.938			17.843

C.10. Chiffre d'affaires :

	31.12.2016	31.12.2017
Prestations de services	0	0
Total	0	0

C.11. Détail des autres achats et charges externes :

	31.12.2016	31.12.2017
Locations immobilières	2	1
Personnel extérieur à l'entreprise	0	0
Honoraires	110	148
Frais d'Actes	(1)	36
Annonces et insertion	3	7
Services bancaires	5	5

C.12. Détails du résultat financier :

	31.12.2017	31.12.2016
Intérêts sur obligations FINANCIERE DUC S.A.	160	178
Intérêts des autres participations	337	0
Revenus des titres immobilisés	21	1
Reprise sur dépréciations des éléments financiers	10.257	4.127
Reprise sur provision pour risques et charges	0	0
Total des produits financiers (1)	10.775	4.305
Intérêts divers	0	11
Intérêts bancaires	126	0
Intérêts sur emprunts de titres	1	16
Intérêts des dettes et des dépôts créditeurs	3	68
Perte de change	0	0
Perte sur titres	0	0
Charges nettes sur cessions des valeurs mobilières de placement	0	0
Dépréciations des éléments financiers	1.173	4.052
Total charges financières (2)	1.303	4.147
Résultat financier (1)-(2)	9.472	158

C.13. Détails du résultat exceptionnel :

	31.12.2017	31.12.2016
Sur opérations de gestion	0	18
Sur opérations en capital	509	973
Reprise exceptionnelles sur amortissements et provisions	0	0
Total des produits exceptionnels (1)	509	991
Sur opérations de gestion	16	161
Sur opérations en capital	9.471	3.418
Dotations exceptionnelles sur amortissements et provisions	0	0
Total charges financières (2)	9.487	3.579
Résultat financier (1)-(2)	(8.978)	(2.588)

C.14. Éléments concernant les entreprises liées et les participations

	31.12.2017		31.12.2016	
	Montant concernant les entreprises		Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif				
Participations	14.279		26.457	76
Emprunt Obligataire	6.285		7.119	
Créances cts et comptes rattachés	360		231	
Autres créances immobilisées	208		204	
Autres créances				
Passif				
Emprunt de titres	783		783	
Intérêts sur emprunt de titres	335		335	
Autres dettes financières divers	3.907		6.552	3
Compte de résultat				
Prestations de charges	0		0	
Personnel extérieur à l'entreprise				
Frais de télécommunications	0		0	
Produits financiers	160		178	
Intérêts et charges assimilés	129		83	

C.15. Evènements postérieurs

Néant

Effectif

Aucun salarié au 31.12.2017

C.17. Rémunérations allouées aux organes de direction

Aucune rémunération n'a été allouées aux organes de direction à l'exception de jetons de présence pour

- En 2017 : 20 000 €
- En 2016 : 30 000 €

C.18. Engagements hors bilan

C.18.1 Engagements financiers donnés

Verneuil Finances est tenue personnellement et indéfiniment responsable des dettes sociales proportionnellement à sa quote-part dans le capital de la SCPI INTERPIERRE

C.18.1 Engagements réciproques

Par convention en date du 28 Décembre 2001, 4.462 titres IPBM ont été mis à la disposition de la société VERNEUIL FINANCE par la société FOCH INVESTISSEMENTS. Ce prêt est consenti pour une durée de 11 mois à compter du 1^{er} janvier 2002, soit jusqu'au 30 Novembre 2002, et renouvelé par tacite reconduction. Ce prêt de titre est rémunéré au taux linéaire de 1.5% l'an calculé sur la valeur des titres au 1^{er} Janvier 2002.

Par renouvellement du contrat de prêt de titres en date du 3 Février 2004, 4.300 titres PARTNER REGULARITE ont été mis à la disposition de la société VERNEUIL FINANCE par la société FINANCIERE DUC SA. Ce prêt est consenti pour une durée de 11 mois à compter du 4 Février 2004, soit jusqu'au 3 janvier 2005, et renouvelé par tacite reconduction. Ce prêt de titre est rémunéré au taux linéaire de 4.21% l'an calculé sur la valeur des titres au 4 mars 2003.

Il est a noté qu'en accord avec l'émetteur, les dettes ont été maintenues malgré la cession des titres.

C.19. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt :

	Début d'exercice	Variations	Fin d'exercice
Décalages certains ou éventuels			
Eléments à imputer			
Déficits reportables fiscalement	10.662		263
Moins-values à long terme	4.815		900
Eléments de taxation éventuelle			
Réserve spéciale des plus-values à long terme			

C20. Ventilation de l'impôt sur les sociétés :

	Résultat avant IS	IS théorique	Report déficitaire imputé	Dû IS	Remboursement excédent
Résultat courant CT	9227				
Résultat courant LT	0				
Résultat exceptionnel	(8978)				
TOTAL	248				

RESULTAT NET	
Théorique	Comptable
9.227	9.227
(8.978)	(8.978)
248	248

C21. Honoraires des Commissaires aux comptes :

Le montant inscrit en charge pour la mission de l'exercice s'élève à 52 K€

C.22. Filiales et participations :

En K €	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	Quote-part du capital en % détenus	Valeurs comptables des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	Observation
Société française de Casinos SA	11764	118	19.52	<u>Brute</u> 5.791 <u>Nette :</u> 3.082	0		862	(769)		
Financière Duc S.A.	1800	(4331)	99.99	<u>Brute :</u> 8488 <u>Nette :</u> 0	568		0	(189)		

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS 2017**

JPA
7 rue Galilée
75116 PARIS

AUDITEM
118, Rue de Vaugirard
75006 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2017

VERNEUIL FINANCE

Société Anonyme au capital de 10 992 650 Euros
Siège social : 49 - 51 Rue de Ponthieu
75008 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 Décembre 2017

Aux actionnaires de la société Verneuil Finance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Verneuil Finance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

Risque identifié

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant net de 3 082 milliers d'euros, représentent un des postes les plus importants du bilan (70% de l'actif). Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Il n'est pratiqué une dépréciation des titres que s'il existe une moins-value durable par rapport à la valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée en considération de plusieurs facteurs: actif net comptable corrigé, rentabilité, valeur stratégique pour la société.

Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et de la sensibilité des modèles d'évaluation aux hypothèses retenues, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'usage des titres de participation comme un point clé de notre audit.

Notre réponse

Nous avons pris connaissance du processus de détermination de la valeur d'usage des titres de participation. Nos travaux ont également consisté à :

- Prendre connaissance des méthodes d'évaluation utilisées et des hypothèses sous-jacentes à la détermination de la valeur d'usage des titres de participation;
- Calculer la quote-part d'actif net (situation nette ou actif net) à partir des données source issues des comptes des filiales ayant fait l'objet de procédures d'audit spécifiques ou de procédures analytiques le cas échéant, et examiner les éventuels ajustements opérés ;
- Recalculer par sondage les dépréciations enregistrées par la société.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Verneuil Finance par votre assemblée générale du 31 Juillet 2017 pour AUDITEM et JPA.

Au 31 décembre 2017, AUDITEM était dans la 8ème année de sa mission sans interruption et JPA dans la 2ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris, le 31 Mai 2018

Les Commissaires aux comptes

AUDITEM

JPA

Hervé LE ROY

Jacques POTDEVIN